Notre dossier spécial :
La classe ouvrière et les impôts
POLOGNE : *dernier appel de Kuron avant son arrestation*
ESPAGNE : *des élections truquées*

N° 159 – 28 mai 1977
SEPTIEME ANNEE

Fr. 2.-

la brèche

organe bimensuel
de la ligue marxiste révolutionnaire
section suisse de la IVème internationale

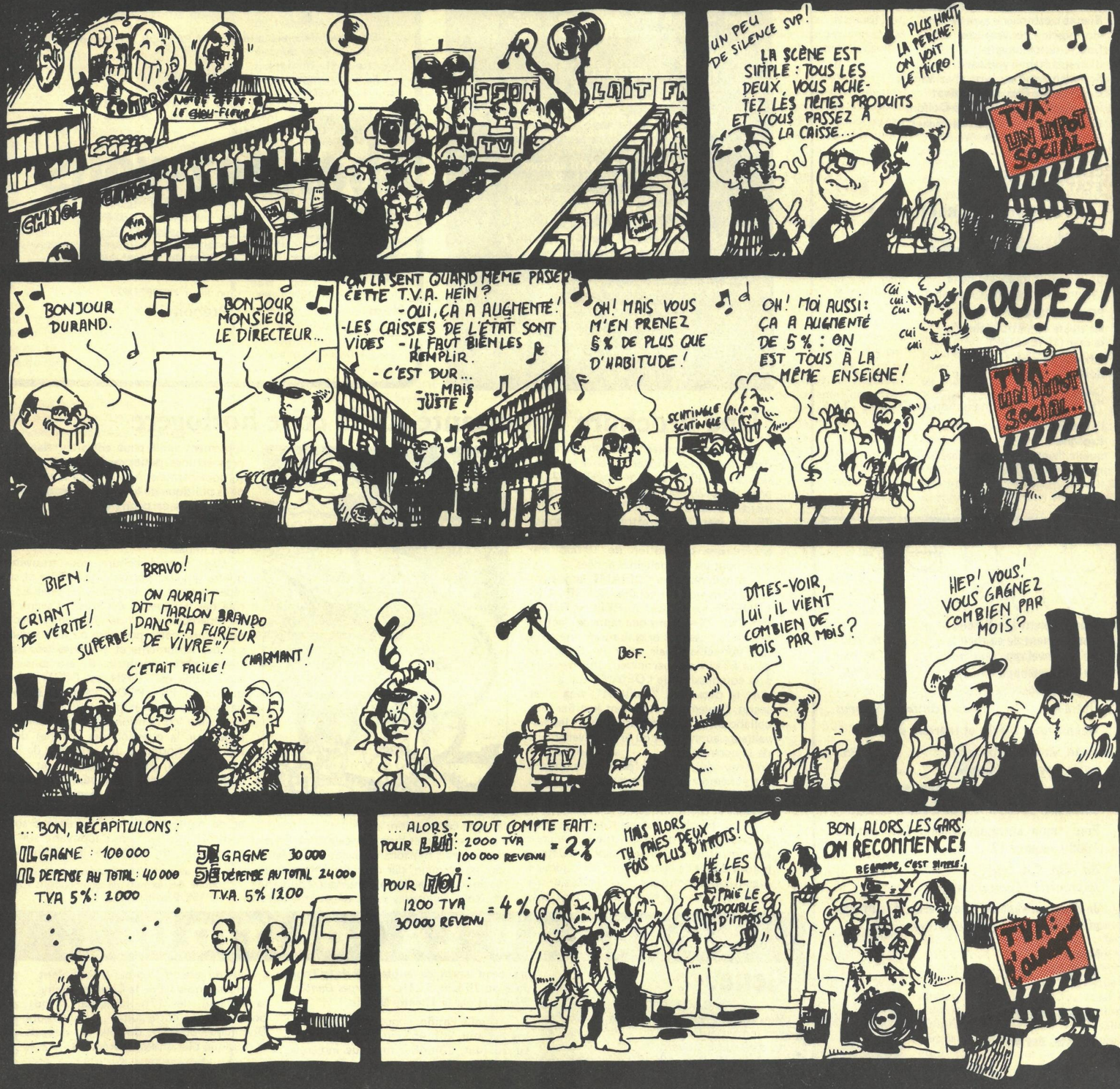

LE 12 JUIN :

NON A LA TVA!

sommaire

ACTUALITE NATIONALE

La PMI comme si vou y étiez
Après Moutier, Baden
Baden, le premier tango de la PMI 3

Edito : TVA
avant comme après le 12 juin
échec au chantage 3

SOCIAL
Enseignants vaudois : journée
d'action du 11 mai 4
Les Ours de Berne en grève (taxis) 4
Bienne : campagne avortement 4
Horlogerie : conventions 4
Fobb : licenciement
d'un secrétaire syndical 5
licenciement d'un typo chez Migros 5
Genève : les flics se défoulent
(manifestation sur Champ-Dollon) 5
Lausanne : "mai 77, ça va cogner" 5
Unité contre la TVA 5

DOSSIER
CLASSE OUVRIERE
ETAT ET IMPOTS 6 et 7

POLITIQUE INTERNATIONALE

Pologne
une interview de **Jacek Kuron** 8
Mexique
un dirigeant mexicain de la
IVème Internationale assassiné 8

POLLUTION
les trusts du pétrole aiment
la mer (1) (Ekofisk) 9
Afrique australe
Soweto : la lutte continue 10 et 11
Culture et politique
"Empêchons la normalisation du CAC" 11

l'événement
Espagne :
quelle "victoire" pour Suarez 12

abonnez-vous

Abonnement à la Brèche :
abonnement de soutien : . . . . . *fr. 100.-*
un an, enveloppe *ouverte :* . . . . . *fr. 45.-*
un an, enveloppe *fermée :* . . . . . *fr. 55.-*
un an, étranger *(Europe) :* . . . . . *fr. 80.-*
Outre-mer : . . . . *prendre contact avec nous*

Abonnement Brèche et Inprecor couplés :

un an, enveloppe *ouverte :* . . . . . *fr. 85.-*
un an, enveloppe *fermée :* . . . . . *fr. 100.-*

Journal "La Brèche" , CCP 10 - 25 669 Lausanne. *(préciser le type d'abonnement).*

Pour toute correspondance : Case postale 1000 Lausanne 17

Ed. resp. C.A. Udry.
Imprimerie : Cedips, Lausanne.

Je désire m'abonner à la Brèche, à la Brèche et Inprecor *(souligner ce qui convient) :*

Nom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
. . . . . .
Abonnement désiré : . . . . . .

Adresses des sections:

Bienne	Case 13	2500	Bienne 4
Fribourg	Case 28	1700	Fribourg 6
Genève	Case 193 Taupe	1211	Genève 2
Jura	Case 59	2800	Delémont 1
La Chaux		2301	La Chaux
de Fonds	Case 829		de Fonds
Lausanne	Case Postale	1000	Lausanne 17
Neuchatel	Case 32	2000	Neuchatel 12

Abonnement gratuit pour les recrues

Ecrivez-nous,
La Brèche, 11 rue de la Borde
1018 Lausanne

MEETING

REPUBLIQUE SAHRAOUIE

Le Comité suisse de soutien au Peuple Sahraoui organise en Suisse romande des réunions publiques avec la projection d'une version de 1 h. 10 **du film de Med Hondo :**
"Nous avons toute la mort pour dormir"

La Chaux-de-Fonds, cinéma ABC
mercredi 8 juin, 20 h. 30
Neuchâtel, Cité universitaire
mercredi 15 juin, 20 h. 30
Lausanne, Grande salle du Cazard
lundi 13 juin, 20 h. 30
avec :— soit B. Perregaux de retour du Sahara,
— soit un représentant du Polisario.

ISRAEL

Conférences organisées
par la Ligue des droits de l'Homme :
"La question des droits de l'homme en Israël et dans les territoires occupés"

Lausanne, salle des XXII cantons
mardi 31 mai, 20 h. 30
Genève, Université (auditoire Piaget)
mercredi 1er juin, 20 h. 30

Meetings organisés par la
Ligue Marxiste Révolutionnaire :
"10 ans après juin 1967 :
la situation en Israël"
avec des camarades du Matzpen-Marxiste

Genève, salle du Faubourg
vendredi 3 juin, 20 h. 30
Lausanne, salle des Vignerons (Gare CFF)
samedi 4 juin, 17 h. (oui, 17)

SOUSCRIPTION

cialiste et communiste joue pour notre lutte un rôle essentiel. La lire, la diffuser, la soutenir est un devoir militant.

La lutte de classe théorique existe, camarades. Le grand capital dépense des dizaines de millions de francs chaque année pour troubler notre conscience, pour nous communiquer un monde mensonger, un monde faux. «La Voix ouvrière», «La Tribune socialiste», la presse syndicale, «La Brèche» sont aujourd'hui des armes aussi importantes que la grève, la négociation syn-

... Ainsi s'exprimait Jean Ziegler dans son discours de 1er Mai à Lausanne.
SOUTENEZ LA PRESSE REVOLUTIONNAIRE,
versez votre soutien au CCP 10-25 669, la brèche, Lausanne.

inprecor

Dans ses derniers numéros, INPRECOR a notamment publié des études sur :
— l'Italie (L. Maitan)
— l'« Eurocommunisme » (E. Mandel)
— les discussions SALT (J. Hansen)
— la situation politique dans le sous-continent indien,
ainsi que des inédits de Trotsky et des lettres de Pliouchtch, Grigorenko, etc.

abonnez-vous !

Un an, 25 numéros : France : 80 FF / Belgique : 650 FB / Suisse :45 FS

Découper ce talon d'abonnement et l'adresser, accompagné d'un chèque, libellé au nom de Pascal HENRI, à INPRECOR, BP 135, 95 103 Argenteuil Cedex-France

Je souscris un abonnement d'un an à INPRECOR
Nom **Prénom**
Adresse

Une brochure importante sur la crise horlogère

Après dix années de restructuration dans l'industrie horlogère, avec la suppression de 35 000 postes de travail en 7 années dont 25 000 en 18 mois, le document confidentiel de l'OFIAMT de juin 76 qui vient de paraître dans la presse comme un pavé dans la mare[1], annonce encore une diminution de 10 000 emplois pour les 7 prochaines années.

Le document de l'OFIAMT largement repris dans notre brochure "CRISE HORLOGERE — QUELLE REPONSE OUVRIERE ?" ne vient que rappeler l'actualité de la crise aux organisations ouvrières traditionnelles. Mais pour les dirigeants de la FTMH qui participent en personnes à la commission de l'OFIAMT qui a produit le document "indiscret", rien n'est secret. Seulement, comment justifier leur collaboration, leur silence devant les travailleurs au moment où le renouvellement de la convention a été signé sans contenir des moyens pour faire face à cette hémorragie de l'emploi qui a des conséquences dans tous les domaines sociaux et économiques de la région.

Notre brochure est avant tout destinée à contribuer au débat qui traverse encore faiblement le mouvement ouvrier. Depuis le tout début de la crise horlogère, aucune organisation politique ou syndicale n'a pris l'initiative de faire des propositions,

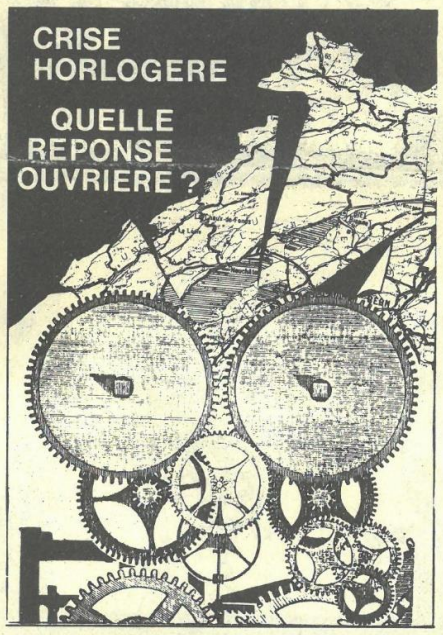

de donner des perspectives aux travailleurs de cette région.

Nous sommes bien conscients que tout ce que nous mettons en avant ne se réalisera pas demain, par un coup de baguette magique ou par simple puissance du verbe. Nous comptons sur le débat et le renforcement qu'il peut entraîner dans les organisations politiques et syndicales. Et si, pour certains, le bilan que nous tirons de la politique de la majorité des organisations ouvrières paraît amer, c'est que la réalité s'impose brutalement : la politique traditionnelle du PS et des syndicats est dans l'impasse.

Dans cette brochure, vous trouverez quatre grandes parties : 1) la crise et ses répercussions sur l'emploi, les salaires; le rôle des banques et des trusts; l'avenir et les répercussions du développement technologique; cette première partie s'appuie sur des documents et enquêtes très passionnants. Le chapitre 2) est consacré aux syndicats FTMH et FCOM, ainsi qu'aux PS, PST, POCH. La partie 3) donne des réponses et propositions pour la prochaine convention; elle comprend 4 pages sur la question des femmes dans l'industrie horlogère, les exemples de lutte de Bulova, Auréol, Giavarini, et quelques perspectives pour réactiver la vie syndicale. Le dernier chapitre (4) fait des propositions de municipalisations et de nationalisations d'entreprises sous contrôle ouvrier, en s'appuyant sur la conception de solidarité internationale.

(1) Mais, avant l'ATS, "la brèche" avait déjà publié des extraits de ce document ! (cf. no 155, 2 avril 1977, p. 7).

YA PAS QU'LA POLITIQUE...

Genève:

CAC - Voltaire
jusqu'au di 5 juin : *La ville programmée,* avec (entres autres) : *2 ou 3 choses que je sais d'elle* (J-L Godard, 1967), *Main basse sur la ville* (F. Rosi, 1963), *La foule* (King Vidor, 1927), *Dans les extrêmes coups du sort, le juste milieu apporte la mort* (Alexander Kluge, 1973), *Solitude* (Paul Fejos, 1928), *Homebodies* (La tour des monstres, Larry Yust, 1975) et des courts métrages.

Assemblée de soutien au CAC
et de débat sur la situation actuelle : je 2 juin, 20h.30, à la petite salle du Faubourg.

Cité-ciné-club, salle Patiño
ma 31 mai, 20h. et 22h. : *La forteresse cachée,* de Akiro Kurosawa (Japon, 1959)
ma 7 juin, 20h. et 22h. : *On the water front,* de Elia Kazan (USA, 1954, avec Marlon Brando).

Salle Patiño
du je 2 au di 5 juin, 20h.30 : *Le Nid,* de Franz Xaver Kroetz par le **Théâtre éclaté.**
par beau temps, devant le café de la Tour
du 8 au 25 juin, à 21h. : *Georges Dandin,* (Molière) par le **Théâtre Mobile.**

salle Patiño, concerts AMR
me 1er juin, 20h.45 : *Funky Bombay.*
ve 10 juin, 20h.45 : musique indienne, *Jamaluddin Bhartiya* (sitar), *Satyasheel Deshpande* (chant), *Pramod Sane* (tablas).

FESTIVAL DU BOIS DE LA BATIE
les 17, 18, 19 juin : musique, cinéma, théâtre, organisé par l'AMR, Action 16, le th. de la Lune Rouge et le th. Mobile (programme dans le prochain numéro).

Dans notre rubrique : "les cinémas 'bourgeois' passent parfois des films intéressants" :

cinéma ABC
Chronique des années de braise, de M. Lakhdar Hamina (Algérie, 1975).

Lausanne:

Théâtre Boulimie
jusqu'au sa 4 juin, 20h.45 : *Inventions à voix,* de R. Dubillard (relâche di et lu).
salle Davel, Cully
di 12 juin, 20h.30 : *Julos Beaucarne.*

Fête du journal Combat Non Violent
centre paroissial de la Croix-d'Ouchy
sa 11 juin, dès 17h. (artisanat, stands, bouffe...) avec entre autres : Talal Droubi, Dominique Scheder, du folk, du jazz, de la musique des Andes (entrées : 9.-, 12.-).

Fête organisée par le Comité d'aide aux prisonniers politiques chiliens
Cazard
sa 11 juin, avec : les *Karaxu,* et **peut-être** *Michel Buhler.*

Eglise romane de St-Sulpice
di 12 juin, 17h. : *Quatuor avec flûte,* (Mozart, Haydn, Stamitz). (bus no 27, départ 16h.15 de la place centrale).

On a reçu le programme du 11ème festival de jazz de Montreux. On vous communique que 1) c'est cher, 2) on peut avoir le programme et une fiche d'inscription en téléphonant au no (021) 61 33 84, 3) Jacques Higelin vient le sa 2 juillet.

Et n'oubliez pas la marche anti-nucléaire de Pentecôte. S'il fait beau, ça vous fera du bien, et s'il pleut, ça vous fera les pieds. (c'était la rubrique météo.)

Urs Mallaicher

photo labrèche

La P.M.I. se met en place

Après Moutier, Baden

Moutier, Drognens, et Baden : qui peut encore douter que la "Police de Sécurité" nationale, bref, la P.M.I., entre aujourd'hui dans les faits ? Moutier : les grenadiers des plus gros cantons étaient là pour une démonstration d'appui aux anti-séparatistes; Drognens : le Département Militaire fédéral "prête" ses installations pour la formation des grenadiers "anti-émeutes" de toute la Suisse romande; Baden : les grenadiers argoviens, dirigés par le socialiste Lang (soit dit en passant) déploient un dispositif de "nuit et brouillard", tirent sur un inoffensif garagiste, perquisitionnent chez des militants de gauche (LMR comprise), au nom de la chasse aux "terroristes" allemands... Si l'on ajoute le matraquage de manifestants contre le racisme anti-jeune à Lausanne, la répression brutale d'une manifestation de protestation à Genève contre la nouvelle prison de Champ-Dollon, les arrestations massives qui ont suivi, les déshabillages de militantes dans les locaux policiers, qui pourra encore douter que le renforcement de l'Etat policier ne constitue pas une menace directe contre les autonomistes jurassiens, les jeunes, et surtout, le mouvement ouvrier ?

A cet égard, il est particulièrement risible de s'adresser à ce même Etat bourgeois pour demander "la protection de la sphère privée du citoyen" comme le demande l'initiative parlementaire du socialiste Gerwig. D'ailleurs, la majorité bourgeoise du Parlement ne s'est pas gênée pour reconnaître au Procureur général de la Confédération le droit de procéder à des écoutes clandestines en tous genres sans avoir à en référer à personne. A bon entendeur, salut !

photo la brèche

Photos éloquentes. En bas : les grenadiers bernois dispersent les séparatistes rassemblés sur la place de la gare à Moutier le 2 avril dernier. Au-dessus, l'encerclement de Moutier par les détachements cantonaux pour empêcher toute manifestation séparatiste le 16 avril.

A BADEN, LE PREMIER «TANGO»

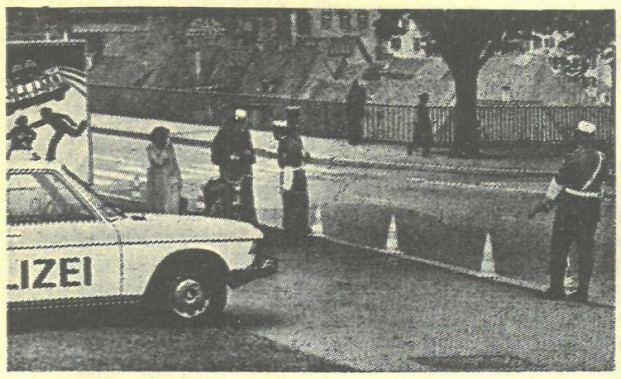

Décidément, les services de M. Furgler et les polices cantonales s'entraînent ! Tout est bon pour créer, dans la population, un climat de crainte... pour justifier ensuite l'introduction de la Police Mobile Intercantonale. Après la révélation de l'entraînement de brigades spéciales à Drognens (FB), après les démonstrations de force des grenadiers bernois à Moutier, la police de Baden, mitraillette au poing et gachette facile, vient de faire la chasse "aux terroristes".

A la recherche des "ramifications en Suisse" des assassins du juge Bubak (le "spécialiste" du démantèlement de la "bande à Baader" qui dressa contre eux une formidable machine policière et judiciaire dont Ulrike Meinhof a déjà été victime), la police suisse est entrée en action à Baden le 6 mai 77. Baptisée "opération Tango", l'opération policière a pris l'allure d'un véritable exercice de guerre civile ! Les policiers, mitraillette au poing, contrôlaient les véhicules en pointant leur canon vers le visage du conducteur.

En ville, des équipes d'une quinzaine de policiers en civil patrouillaient, dissimulant à peine les canons de leurs revolvers. Dans plusieurs quartiers, la police opéra des perquisitions dans tous les domiciles considérés comme "suspects" : appartements communautaires, militants de gauche, drogués, etc. Les flics poussaient les habitants du quartier à la délation en leur présentant des photos des supposés membres de la "Bande à Baader", photos qui se sont avérées fausses par la suite. Dans un cas au moins, les perquisitions ont eu lieu malgré l'absence du locataire. Enfin, des coups ont été tirés, non pas de la part de quelque "terroristes", mais bien des policiers eux-mêmes, aussi bien dressés que leurs chiens : un garagiste, rentrant chez lui sans plaques à sa voiture, s'est fait tirer dessus. A Neuenhof et Kölliken également des coups ont été tirés !

Ces entraînements policiers sont une menace pour l'ensemble du mouvement ouvrier. Ils ont pour but de créer un climat de terreur, en identifiant toute la gauche à une bande de "terroristes". Sur simple décret du gouvernement, d'autres opérations de ce type pourront être mises sur pied. Derrière les motifs futiles de M. Furgler, c'est là la véritable raison de la création d'une Police Mobile Intercantonale ! Le mouvement ouvrier doit dès à présent y opposer son veto !

photo la brèche

photo la brèche

AVANT COMME APRES LE 12 JUIN, ECHEC AU CHANTAGE

Pour la bourgeoisie, la TVA fait d'une pierre deux coups. Elle rogne sur les salaires, elle ménage l'industrie d'exportation, et surtout, son taux peut être élevé à loisir sans déformer la concurrence capitaliste au détriment des plus grandes entreprises (raison pour laquelle une élévation du taux de l'ICHA est refusée par les capitalistes).

Pour la bourgeoisie, sur le plan économique, c'est une solution-miracle. Mais il y a un hic : le projet va-t-il être accepté par les salariés ? *D'où l'unité de la bourgeoisie pour exercer le chantage aux économies.* **Economies sur les avions militaires ? Bien sûr que non. Pour que le chantage soit efficace, il faut au contraire** *rogner sur les dépenses sociales qui concernent la classe ouvrière* **: les subventions aux caisses-maladie, aux écoles professionnelles, aux chemins de fer, les salaires des services publics. Et si ce "paquet d'économies" voté à une écrasante majorité au Parlement apparaît encore limité, c'est seulement** *pour donner plus d'effet au chantage.* **Hans Hürlimann, conseiller fédéral du PDC déclare aux associations d'aide aux invalides : si vous dites non à la TVA, c'est vos rentes AVS-AI qui y passeront ! Le cynisme de la bourgeoisie ne s'arrête pas là : elle se prépare, comme elle l'a déjà fait dans l'histoire, à gouverner par-dessus ses propres lois à coups d'***arrêtés urgents.

Si l'on en croit les directions syndicales et la social-démocratie, les travailleurs le 12 juin n'ont plus qu'à choisir à quelle sauce ils vont être mangés. PSS et USS expliquent avec des sanglots dans la voix que si la TVA est acceptée, la diminution des dépenses sociales sera limitée, alors que si elle est refusée, il faut s'attendre à un démontage des dépenses sociales beaucoup plus grave. Même les quelques opposants dans le PSS et les syndicats qui se sont manifestés par exemple au Congrès de Brigue du PSS ont succombé à cette argumentation : aujourd'hui ils se taisent.

Nous disons par contre : *quel que soit le résultat de la votation, PSS et USS se retrouvent dans un cul-de-sac.* **En effet, si la TVA ne passe pas, fidèles à leur logique,** *ils acceptent d'avance une plus large restriction des dépenses sociales sur le dos des salariés.* **Si la TVA est acceptée, avec l'aide du PSS et de l'USS,** *la bourgeoisie aura eu ce qu'elle voulait,* **et de plus,** *un premier train de restrictions des dépenses sociales aura déjà été entériné !*

Nous disons "NON" à cette logique de chantage, car nous savons que, *quel que soit le résultat du 12 juin, elle va continuer !* **C'est pourquoi nous ne disons pas seulement "non à la TVA", mais aussi "non au chantage", "non aux capitulations", "oui" à une politique qui parte de la défense des intérêts des travailleurs. Le refus de la TVA entraîne en premier lieu** *le soutien au référendum contre le "paquet d'économies".* **Mais il rend tout aussi nécessaire la défense des salaires du personnel des services publics,** *la lutte contre les manipulations de l'indice des prix* **que les dirigeants syndicaux, par leur présence dans l'OFIAMT, ont déjà acceptées, et qui auront pour effet de** *camoufler* **la reprise de l'inflation, et par conséquent** *la perte du pouvoir d'achat des salariés.*

Briser ce chantage, c'est commencer par dire NON le 12 juin à la TVA, pour aussitôt susciter dans les entreprises et dans les syndicats *l'organisation des travailleurs en vue de réclamer le maintien du pouvoir d'achat intégral de leurs salaires.*

LMR

Enseignants vaudois
La journée d'action du 11 mai

Depuis de nombreuses semaines, les enseignants secondaires vaudois avaient choisi le 11 mai comme journée d'action pour populariser la situation de crise de l'emploi qu'ils connaissent. (La suppression de la 1ère du collège entraînant des menaces de non-réengagements pour plusieurs dizaines de temporaires).

Outre des actions ponctuelles au sein des collèges était prévu **un meeting public** ("licencier des enseignants ou améliorer la qualité de l'école ?"), organisé par la VPOD Vaud Etat et le Cartel syndical vaudois.

Un bilan précis de la campagne syndicale pour la sécurité de l'emploi reste à faire. Mais il est certain que la mobilisation constante (et nouvelle !) au sein des collèges secondaires (réunions régulières syndiqués - non-syndiqués; prises de position des conférences des maîtres) a joué un rôle dans les efforts faits pour réengager le plus de monde possible. Cependant **le DIP n'est entré en matière sur aucune des revendications essentielles des enseignants** : diminution des effectifs des classes; développement de la pédagogie de soutien, par exemple.

La journée du 11 mai dans les collèges a été marquée par l'utilisation, dans certains établissements, de "l'heure de concertation" (dernière période de la matinée du mercredi, réservée à la discussion entre maîtres) pour discuter des cas de non-réengagements et des revendications essentielles du secondaire. Le degré de mobilisation était moindre que deux mois plus tôt. Le meeting du soir, lui, a été un succès : plus de 200 personnes y ont assisté, enseignants et jeunes essentiellement. Des représentants de la FAMCO de Genève (Association des enseignants secondaires) y ont exposé leur grève du 4 mai, comment ils l'avaient préparée, organisée, comment ils avaient fait les liens avec les parents; un camarade du Tessin, W. Carobbio de la VPOD a informé l'assemblée de la situation de l'emploi et de la grève menée là-bas par des normaliens; ces deux apports d'autres cantons, outre les exposés concernant celui de Vaud, étaient une première tentative d'échange d'expériences très importante vu le manque de tradition de lutte en milieu enseignant...

Certaines interventions jeunes ont par contre montré qu'il reste beaucoup à faire au groupe syndical pour assumer avec plus de précision les revendications de contenu pédagogique (lutte contre la sélection **et** contre l'embrigadement idéologique). Enfin, au vu des années à venir où la mobilisation devra être meilleure encore, il reste à préciser davantage encore les perspectives autour des revendications essentielles, telles que celle de la diminution des effectifs des classes.

E. R.

Les "ours" de Berne... en grève

Le 10 mai dernier, les chauffeurs de taxis de l'entreprise bernoise "Bären-Taxis" (Taxis-Ours) ont débrayé une demi-journée pour forcer le patron, JABERG, à entrer en négociations sur leurs revendications.

Les conditions de travail des chauffeurs de taxis sont, en général, très mauvaises : 55 heures par semaine, plus des heures supplémentaires, une forte participation des chauffeurs en cas d'accidents, etc... Certains chauffeurs exigeaient pour cette raison des améliorations importantes. Le patron Jaberg, qui depuis des années traite "son " personnel comme du bétail, leur répondit qu'il mettait en place un programme de démontage des acquis qui touchait avant tout les auxiliaires. Ceux-ci avaient jusqu'ici un salaire horaire de fr. 7.-; en trois jours, ce maigre salaire (identique depuis 1974 !) devait être rogné de 30 o/o ! Ce fut la goutte qui fit déborder le vase.

Le 2 mai, une assemblée de 100 auxiliaires et quelques chauffeurs fixes décida de revenir immédiatement à la situation contractuelle du 29. 4. 77 jusqu'à signature d'un nouveau contrat, d'annuler tous les licenciements intervenus depuis le 26. 4. 77 et de mettre sur pied des options de lutte en cas de fus.

JABERG refusa de recevoir la délégation de 7 personnes élue par l'assemblée et en licencia immédiatement deux. Une nouvelle assemblée décida une grève d'avertissement pour le 10 mai. Le jour de la grève, le président du Conseil d'Administration, TRACHSEL, se dit prêt à négocier. Mais JABERG quitta la salle lorsque les deux licenciés élus par l'assemblée entrèrent dans la salle. De nouvelles négociations ont lieu le 23 mai, une nouvelle assemblée est fixée au 25 mai qui décidera un nouveau débrayage en cas de refus.

Cette lutte doit être soutenue. En effet, la FCTA (affiliée à l'USS) s'est bornée à appeler les chauffeurs à se syndiquer, mais a ouvertement dénoncé les activistes comme "extrémistes". En outre, l'Office du chômage de Berne envoie régulièrement à JABERG des chômeurs qui peuvent facilement être utilisés comme "jaunes". En dépit de ces difficultés, les chauffeurs sont décidés à obtenir gain de cause.

correspondant

BIENNE : Une campagne avortement qui démarre sec !

Nous étions plus de 130 personnes — dont une centaine de femmes — à participer à une assemblée sur l'avortement début mai à l'appel des groupes femmes biennois.

Depuis quelques mois, le MLF menait des discussions avec l'Union pour la Décriminalisation de l'Avortement et le Frauen gruppe SP (socialistes) pour engager un travail commun sur l'avortement et à plus long terme sur divers objectifs de lutte féministes, dont un Centre-Femmes.

L'assemblée organisée unitairement par ces 3 groupes femmes et fixée en plein milieu des débats aux Chambres fédérales, recueillit un large écho chez des femmes de tous âges, écolières et ménagères, employées et ouvrières. Les diverses conceptions de la lutte pour la libéralisation de l'avortement se sont exprimées. D'abord avec Gabrielle NANCHEN, conseillère nationale, socialiste, qui fit part des conflits au Conseil National et aux Etats entre les défenseurs de la morale familiale et de la vie du foetus, et les parlementaires optant pour le libre choix des femmes, malheureusement avec moins d'acharnement ! Elle s'appuya sur de récentes études sociologiques qui montrent qui sont les femmes qui avortent, démystifiant ainsi l'image de la jeune fille irresponsable ou de la pauvre femme inculte requérant l'avortement.

Puis Claire MAGNIN, infirmière à Genève, a relaté la lutte de la Maternité, où le personnel hospitalier, la Commission Syndicale Féminine VPOD, des femmes du Centre-Femmes et du groupe pour l'Autonomie se sont opposés aux décisions du nouveau médecin-chef de refuser les avortements au-delà de 12 semaines. S'appuyant sur le besoin des femmes d'aller à la Maternité pour avorter, accoucher ou se faire soigner, Claire a dénoncé le pouvoir médical, la sous-information des patientes, leur isolement et leurs angoisses face aux méthodes qu'on leur applique sans autres explications et le besoin des femmes de discuter entre elles de tout ce qui a trait à leur corps.

Ainsi la libération de l'avortement est apparue d'emblée comme une lutte au niveau légal impliquant une prise en charge par les femmes de la défense de leurs intérêts, et une réappropriation de leur corps volé par la loi et la médecine capitaliste. Les organisatrices impulsèrent la création d'un **Comité de soutien actif à l'initiative des délais,** invitant femmes et hommes à s'engager à populariser l'initiative, mais aussi les techniques de contraception, répétant que l'avortement n'est qu'un moyen de recours en cas d'échec de la contraception et du manque d'information sexuelle.

correspondantes biennoises

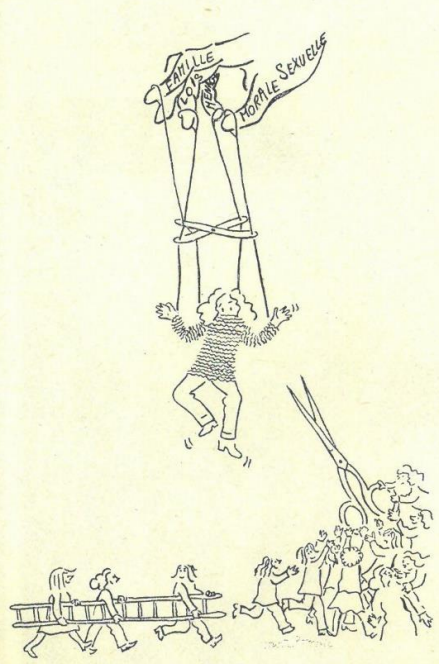

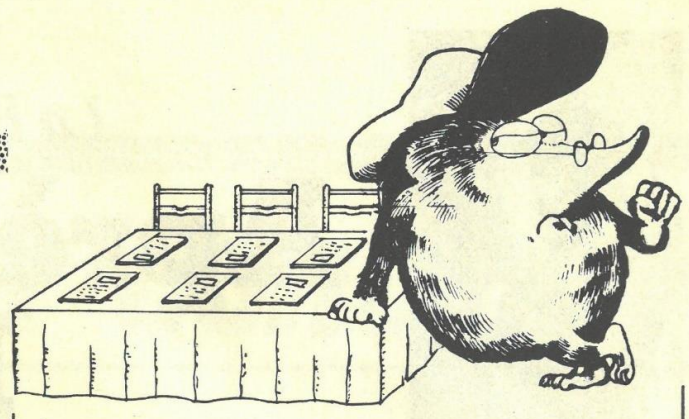

Convention horlogère
Un résultat très moche

Samedi 14 mai la grande majorité des délégués horlogers de la FTMH se sont prononcés en faveur de la nouvelle convention horlogère conclue avec les associations patronales pour 3 ans.

C'est seulement 15 jours auparavant que ces délégués avaient reçu le projet de convention, ce qui rendait évidemment impossible toute discussion dans les entreprises et dans le syndicat. Malgré cela, à l'assemblée de délégués de Bienne, sur 75 syndiqués présents, seuls une vingtaine approuvèrent la convention, les autres s'abstenant ou votant contre. Le choix des "délégués" a été totalement antidémocratique : cooptation dans la plupart des cas ou élection totalement tronquée le plus souvent, les "délégués" ne reçoivent aucun mandat précis.

En plus, comme le soulignait un délégué, la plupart sont des petits chefs d'atelier ou même placés à la direction d'entreprise ! Ainsi les dés étaient pipés d'avance et Tschumi, président de la FTMH, présenta cette convention comme un édifice achevé : *"Si vous changez un seul plat au menu, les patrons feront la même chose. On créera un forum permanent entre les travailleurs et les employeurs".* **Voilà ce que craignent Tschumi et les autres fonctionnaires du syndicat : une discussion point par point dans l'assemblée qui aurait évidemment remis en cause les compromis et les reculs acceptés par la direction syndicale.**

Les regroupements de travailleurs avaient justement fait la proposition par tract que les articles soient discutés de cette manière... Cette idée fut reprise par des délégués, mais la proposition fut rejetée par 61 contre 54. Un vote qui fit trembler un instant les bonzes de la FTMH ! La seule chose nouvelle, acquise sans bataille, sur le plan matériel, est la diminution d'une heure de travail dès le mois d'octobre 77 et le passage de 43 h. à 42 h. en 79 "si la situation économique le permet" ! C'est la même formule qui a permis au patronat horloger de refuser un réajustement des salaires depuis deux ans déjà.

L'autre "nouveauté", c'est le renforcement des organes de paix du travail par la nomination de "médiateurs" régionaux chargés, en cas de conflit, d' *"ouvrir sans délai la voie à une négociation en respectant les accords et la convention".* **Leur fonction : éviter un nouveau Bulova, où le tribunal arbitral n'a pas été capable d'intervenir immédiatement. Si nous voulions faire de l'ironie, nous pourrions suggérer au collègue Tschumi de proposer le conseiller d'Etat Meylan comme médiateur... pour la région de Neuchâtel !!!**

Tschumi et ses compères des associations patronales se donnent de nouveaux moyens pour asseoir l'autorité de la paix du travail contenue dans l'article 3 de la convention : *"Les membres des organisations patronales ou* **syndicales** *peuvent être actionnés individuellement devant le tribunal arbitral..." "Ils sont passibles d'une peine conventionnelle pouvant s'élever de 50 à 500 fr. par cas déféré au tribunal arbitral".* **Un(e) travailleur(se) qui, dans son atelier, discutera avec ses collègues sur les moyens à mettre en oeuvre pour refuser une augmentation de cadences, un groupe de syndiqué(e)s qui appellera à une assemblée d'entreprise pour s'opposer à des licenciements seront dès lors passibles de cette "peine" pour avoir remis en cause l'article 3 en commettant un** *"acte propre à troubler les bonnes relations entre employeurs et travailleurs".* **Une atteinte sans précédent aux libertés syndicales, à la possibilité d'action des syndiqués dans leur entreprise, voilà ce que contient la nouvelle convention. Aux travailleurs de l'horlogerie de rendre ces clauses scandaleuses inapplicables dans les faits, nous y contribuerons pour notre part.**

correspondant horloger

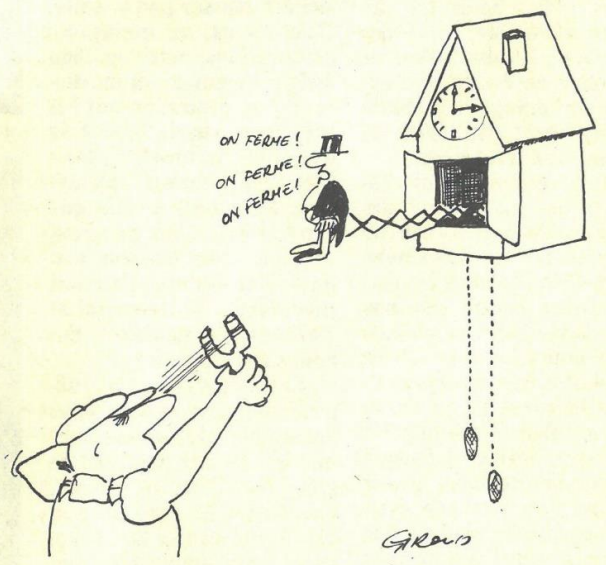

la brèche, p. 4

FOBB: licenciement d'un secrétaire syndical

Hans-Ueli Grunder, secrétaire syndical à la section biennoise de la FOBB a été licencié avec effet immédiat la veille du 1er Mai. Cette mesure a été prise par le comité central de la FOBB sans que les membres de la section soient informés ou consultés. Une seule raison a été invoquée par la centrale pour justifier ce licenciement : Grunder qui habite Berne refuserait de venir s'installer à Bienne. Depuis quelques années déjà cette question du domicile faisait l'objet de tiraillements entre Grunder et les instances locales et nationales du syndicat. Cependant Grunder a fait ses preuves à Bienne, notamment lors de la grève à la fabrique de piano Burger et Jacobi en 74, et l'assemblée de section, malgré la question du domicile a ratifié sa nomination au poste de secrétaire. Cette question du domicile n'est d'ailleurs qu'un prétexte car il n'a pas été moins actif que ses collègues, bien au contraire. Il s'est par exemple activé dans la défense des intérêts des travailleurs immigrés. C'est même là que le bât blesse car il semble bien que des divergences sur la manière de concevoir l'activité et la politique syndicale soient à l'origine de ce licenciement.

Dans la section, la première réaction est venue des immigrés qui menacent de donner leur démission si la centrale ne revient pas sur sa décision. Les militants de la LMR dont certains sont syndiqués à la FOBB ont cherché d'une part à travers le MD (Manifeste Démocratique) à porter la discussion dans les organisations ouvrières pour préparer une riposte à ce licenciement qui pourrait devenir un précédent grave et qui porte atteinte à la crédibilité du mouvement syndical. De telles méthodes font peser une menace réelle sur la possibilité pour des militants syndicaux qui s'engagent pour changer la politique syndicale de se faire entendre. D'autre part, ils essaient avec d'autres collègues d'amener l'assemblée de section à prendre position sur ce cas. De plus, dans une lettre ouverte au Parti socialiste la LMR qui a mené avec ce parti diverses activités unitaires dont la préparation du 1er Mai, souligne la gravité de ce licenciement et demande de ce parti une prise de position publique.

"Avec" la FOBB, mais pas "dans" la FOBB....

Envoyez des lettres de protestation à la centrale de la FOBB à Zurich ou au bureau de la FOBB à Bienne.
FOBB — Murtenstrasse 33 — 2 503 Bienne.
FOBB — Zeughausstrasse 33 8 004 Zurich.

Lausanne: Manifs contre le racisme anti-jeune

Mercredi 11 mai au soir, 200 personnes occupent le buffet de la gare, samedi, on remet ça à 400 avec une manif qui monte jusqu'au poste de police de Florimont. Le mardi suivant, plus de 500 personnes occupent le casino de Montbenon à l'occasion du spectacle du Living Theatre.

Contre le racisme anti-jeunes

Commencée en riposte à un fait isolé, l'expulsion du bistrot de deux jeunes, cette mobilisation révélait des problèmes beaucoup plus larges, déjà apparus lors de la fermeture du "major Davel".

Le plus immédiat de ces problèmes est qu'il n'y a aujourd'hui à Lausanne aucun endroit où les jeunes puissent organiser leurs loisirs, ou simplement se retrouver. Une partie de la jeunesse se trouve toujours plus marginalisée, surtout depuis le développement du chômage des jeunes. Cette tendance est favorisée par la politique de la municipalité en matière de loisirs. Politique de prestige par devant et de remise en cause des centres de loisirs par derrière. Les seuls lieux où les jeunes pouvaient se retrouver à l'abri des flics et sans être obligés de dépenser voient leur marge de manoeuvre toujours plus réduite. Il est même question de fermer certains centres pendant les heures où il n'y a pas d'activité organisée par les animateurs...

A cela s'ajoute la répression accrue contre les jeunes sous couvert de lutte contre la drogue. Le but avoué de cette répression n'étant rien moins que de faire "éclater" les milieux dits marginaux. Cette politique, inaugurée par la fermeture du Mao, ne fait que renvoyer la drogue dans les cuisines, mais vise surtout à renforcer l'atomisation de la jeunesse et par là la marginalise toujours plus.

La mobilisation de ces derniers jours a surtout montré la volonté de lutter contre cette atomisation, de se réunir et de manifester non seulement le droit à la différence, mais, pour ceux que la société a exclus (combien de jeunes chômeurs !), le droit de lutter contre le racisme anti-jeunes, et contre cette société d'exploitation et d'oppression.

Si l'on veut avancer dans la réalisation de ces objectifs, il faut essayer de tirer quelques enseignements de ce mouvement. Le problème principal qui était posé était la nécessité d'élargir le mouvement à de plus larges couches de la jeunesse, scolarisée et apprentie, pour sortir le mouvement de son ghetto. Un tel élargissement passe évidemment par une popularisation la plus large possible. Mais surtout en avançant des revendications susceptibles d'intéresser des milieux qui n'étaient pas directement touchés par la revendication "nous voulons des bistros ouverts 24 h. sur 24 !". La revendication d'un centre autonome concrétisée par l'occupation du casino "premier espace libre et gratuit à Lausanne", répondait partiellement à cet objectif.

Mais pour ne pas rester en l'air, cette question aurait dû faire l'objet d'une discussion approfondie pour concrétiser l'idée d'un tel centre. C'est cette abscence de discussion tant sur les objectifs que sur les formes de lutte qui a constitué la faiblesse principale du mouvement. Même si des débats dans des assemblées de plus de 200 personnes, et dont la composition reste très hétérogène (contrairement à une école ou à un atelier), ne pourront jamais aller très loin, c'est néanmoins la condition minimum à la survie et au développement d'un tel mouvement.

C'est de ces éléments, entre autres, qu'il faudra tenir compte dans les prochaines mobilisations qui ne manqueront pas de réapparaître contre l'univers étouffant que nous impose le capitalisme.

24. 5. 1977, B. Kuhl

Unité manquée contre la TVA: *les étranges pratiques du "Drapeau Rouge"*

Sur proposition de l'organisation communiste Drapeau rouge, un comité populaire contre la TVA vient

envisagés. Le comité populaire ne regroupe pas des organisations politiques mais veut au contraire être ouvert à tous, y compris les jeunes et les travailleurs immigrés.

ajoute le comité, blier que l'Etat n'e de la classe ouvrièr

Les opposan l'intention de propositions pou des finances, féd

Le même communiqué annonçant la création du "Comité populaire contre la TVA" dans 24 Heures (en haut) et dans la TLM (en bas). Pourtant l'unité entre organisations révolutionnaires, pour la création d'un tel "comité populaire" largement ouvert était possible...

Alors que la multiplication des luttes ouvrières montre que les travailleurs suisse apprennent petit à petit à s'unir et à s'organiser face à l'attaque patronale, on ne peut malheureusement pas constater une évolution semblable chez les organisations du mouvement ouvrier. Loin d'essayer de s'unir dans l'action, ces organisations ont de plus en plus pour seul but de se démarquer face aux travailleurs au détriment de leurs concurrents dans la "gauche". Peu leur importe le spectacle lamentable et décourageant qui en résulte pour des travailleurs combatifs qui cherchent une issue politique à leurs problèmes.

La votation du 12 juin sur la TVA n'est dans la région lausannoise que le dernier exemple de ce spectacle lamentable : au niveau des mots d'ordre la majorité des organisations — à par le parti socialiste — sont pour le non. Le 1er mai a montré avec éclat la volonté ouvrière de refuser ce nouvel impôt anti-social. Malgré cela il a été impossible d'organiser une campagne unitaire.

Conscient du rôle stimulant qu'une telle campagne aurait pu jouer dans les circonstances actuelles **nous avons appelé la gauche à mener le travail ensemble.** Le POP a annoncé tout de suite qu'il voulait mener campagne seul, il désire apparemment se profiler au maximum sur la place lausannoise dans la perspective des élections communales de cet automne. Les sections syndicales contactées ont déclaré être paralysées par la position favorable à la TVA de l'Union syndicale suisse. Le plus manoeuvrier était cependant l'attitude de Drapeau rouge (ex - Rupture pour le communisme). Cette organisation refusait d'abord l'unité proposée par nous. Elle appelait ensuite elle-même à la constitution d'un "comité populaire contre la TVA" au moyen d'un tract non signé contenant la totalité de ses positions politiques sur la question, et dont la perspective principale est la construction de l'unité et de l'organisation ouvrières...

Il ne fait pas de doutes que ce tour de passe-passe peut tromper des travailleurs mal informés en permettant aux militants de cette organisation d'apparaître dans la banlieue ouvrière lausannoise comme les seuls défenseurs du désir d'unité à la base. Il ne reste pas moins qu'en agissant ainsi cette organisation n'a pas contribué à l'unité mais à la division du mouvement ouvrier. Elle montre par là qu'elle compte bien mener à sa manière, plus maligne, moins franche, une "politique à des fins clientèlaire", qu'elle dénonce par ailleurs chez les autres.

correspondant Lausanne

Riposte à un licenciement au quotidien de la Migros

Il y a 7 semaines qu'était lancée la nouvelle formule du quotidien de la Migros "TAT". Les millions investis dans une nouvelle imprimerie pour la composition offset du journal se sont traduits par des conditions de travail désastreuses pour les travailleurs, en particulier des rythmes de travail impossibles (souvent 15 heures de travail sans pause !). Un des plus anciens typos de la "TAT", intégré dans les nouvelles équipes, membre de la commission ouvrière, par ailleurs "homme de confiance" (délégué) du syndicat FST, a reçu depuis lors son congé. Sans aucun motif. En fait, c'est son engagement pour la défense des travailleurs dans l'entreprise qui déplaît bien sûr au "capital social".

Ce licenciement de la part de la Migros intervient précisément en pleine lutte pour le renouvellement du contrat collectif national des typos. Et précisément, la Migros a déclaré son intention de ne plus reconnaître ce contrat collectif, pour faire "bénéficier" les typos du "TAT" des conditions inférieures du contrat d'engagement du personnel de la Migros en général.

En exigeant la réintégration immédiate de son "homme de confiance", en exigeant la reconnaissance complète du contrat collectif des typos par l'imprimerie de la Migros, la section zürichoise de la FST a dénoncé très largement cette affaire et prépare des actions collectives.

corr. ZH

GENEVE: *les flics se défoulent avant les élections*

La nouvelle prison-"modèle" de Champ-Dollon, présentée avec allégresse par la presse...

Une manifestation a eu lieu mercredi 25 mai pour protester contre l'aspect inhumain de la nouvelle prison de Champ-Dollon, inaugurée ce jour-là.

Aux cris de : "les détenus dans la rue, les patrons en prison", "la prison tue, tuons la prison", etc., nous nous sommes dirigés à environ 400 vers l'ancienne prison, question de saluer les détenus qui s'y trouvent encore. Une trentaine de flics en civil nous accompagnaient, l'un d'eux doit encore essayer d'enlever la peinture orange qu'il a reçue.

Tout l'attirail était dehors, voitures blindées, camions-douches, lances-grenades, une dizaine de cars de flics. Les flics ont chargé pour disperser la manifestation, ils ont même galopé à travers la gare pour être sûrs de ne pas nous rater. Dès qu'on s'éloignait d'un groupe, on se faisait interpeller par une de ces ordures en civil. Environ une trentaine de personnes ont été emmenées au poste où, selon l'habitude, les filles se font systématiquement mettre à poil ("t'es moins fière, hein, maintenant !"), tandis que la fouille des mecs est beaucoup plus sommaire.

Nous reviendrons plus tard sur cette manifestation et les méthodes utilisées par les flics.

corr. Genève

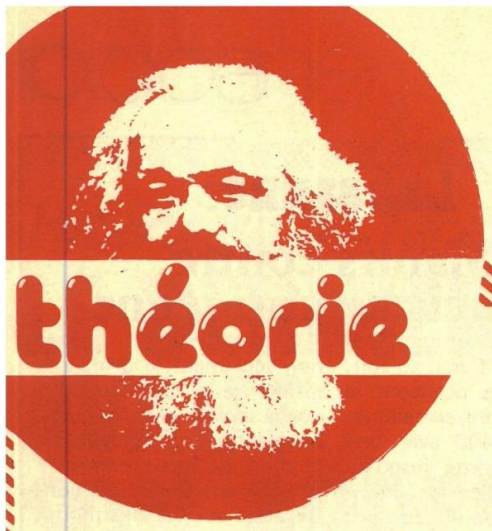

théorie

CLASSE OUVRIE

La votation du 12 juin sur la TVA, les modifications de l'impôt fédéral direct et le début d'harmonisation fiscale suscitent, comme rarement cela a été le cas, une très large discussion sur la question des impôts. Au-delà des arguments spécifiques à cette votation, dont nous avons déjà beaucoup parlé, se pose la question plus générale de la nature des impôts en société capitaliste et de notre position sur le sujet. Les lignes qui suivent fournissent quelques éléments sur ce point.

Les impôts dans les sociétés pré-capitalistes

Du moment où la société s'est divisée en classes antagonistes et où l'Etat est apparu, signe selon Engels que *"cette société s'empêtre dans une indissoluble contradiction"*, se pose alors le problème de l'entretien des personnes et des biens détachés de la production et qui "travaillent pour l'Etat" et dont les fonctions sont celles de l'accumulation, de la répression organisée, etc. Tant que la production marchande et l'usage de la monnaie étaient peu développés, l'impôt prit la forme de **travail forcé, de réquisitions, de livraisons de biens,** etc. Dans ce sens, il ne s'agissait pas à proprement parler d'impôts, mais la fonction de **la corvée,** par exemple, jouait ce rôle dans la mesure où il s'agissait d'un versement obligatoire (de travail) à celui qui détenait le pouvoir. Si, comme c'était souvent le cas, l'Etat était à la fois propriétaire de terres et souverain, alors l'impôt se confondait avec la rente foncière (Marx donne à cet égard l'exemple de l'Asie).

L'extension de la production marchande provoqua petit à petit la transformation de l'impôt : **perçu jusqu'alors sous forme de travail ou de biens de consommation divers, il fut de plus en plus exigé sous forme monétaire. La nécessité du paiement de l'impôt en argent** résultait notamment de **deux phénomènes** : d'une part, **le développement du commerce international** offrait aux seigneurs des produits plus variés que ceux qu'ils pouvaient obtenir sur leurs seuls domaines, mais l'argent devenait alors nécessaire pour les obtenir; d'autre part, cela s'expliquait également par leur désir de substituer aux troupes féodales, levées occasionnellement et souvent peu sûres, **une armée soldée et donc utilisable sans limites de temps,** plus facile à entraîner et à discipliner (d'où les mercenaires suisses...). Cette obligation pour la paysannerie de verser régulièrement des sommes d'argent allait avoir des répercussions profondes dans le monde féodal. Pour obtenir les sommes nécessaires au paiement, **le paysan était dorénavant obligé de vendre lui-même ses produits sur le marché.** D'une économie essentiellement autarcique et fermée, on passait à une économie monétaire où une part toujours plus importante de la production du paysan prend la forme de marchandises et non plus de biens de consommation utilisables pour lui et sa famille. Cette transformation stimula d'autre part **la concentration de l'argent** dans les mains de ceux qui collectaient les impôts pour le souverain, les fermiers généraux, qui allaient devenir petit à petit des prêteurs d'argent importants; dans certains pays, les grandes familles bancaires trouvent là leurs origines lointaines.

Dans la phase de transition du féodalisme au capitalisme, les luttes de classe s'organisèrent souvent autour de la question fiscale. Les nombreuses **révoltes paysannes** trouvaient leurs causes immédiates dans des sujétions fiscales nouvelles ou aggravées. Du côté de la bourgeoisie ascendante, le pouvoir accru que lui fournissait la collecte des impôts et les entraves multiples au commerce que constituaient les innombrables péages, octrois, etc., allaient l'inciter à **s'assurer de plus en plus la mainmise sur l'Etat.** La lutte pour le pouvoir politique liée à la fiscalité est illustrée par ce mot d'ordre des bourgeois anglais, puis américains, face au pouvoir central de la Couronne : *"No taxation without representation !"* (Pas d'impôts sans représentation dans un parlement qui puisse décider de la perception et de l'utilisation de ceux-ci).

Les impôts dans la société capitaliste

Dans la mesure où les impôts permettent le fonctionnement de l'Etat capitaliste, **ils servent,** essentiellement, selon Marx, **"à donner aux bourgeois les moyens de se conserver comme classe dominante".** Dans la mesure également où le surproduit social [1] prend la forme, dans la société capitaliste de plus-value [2] extorquée aux travailleurs productifs, **les impôts représentent cette partie de la plus-value qui est consacrée aux tâches de l'Etat,** notamment **la mise en place des conditions générales de la production et l'entretien d'un appareil répressif.** Comme le volume de cette part est inversément proportionnel à la part qui est disponible pour l'accumulation, **les impôts sont au centre d'une lutte continuelle entre classes et au sein de la bourgeoisie.** Nous allons successivement examiner la question du point de vue de la bourgeoisie et de celui de la classe ouvrière.

Du point de vue de la bourgeoisie

Pour chaque capitaliste individuel, les impôts qui frappent son entreprise représentent des faux frais de production qu'il s'agit de limiter au maximum et d'incorporer dans le prix de vente final. De ce point de vue, l'Etat doit se limiter au strict minimum, c'est-à-dire au maintien de l'ordre public et à la défense des intérêts des capitalistes nationaux face au marché mondial (douanes, diplomatie, expéditions coloniales si nécessaire). Cependant, le développement de la production capitaliste et de ses contradictions implique que toute une série de tâches techniquement nécessaires à la production (transports et communications, formation professionnelle, livraison d'énergie et de matière première, etc.) soient petit à petit prises en charge par l'Etat dans la mesure où les capitalistes privés les abandonnent par manque de rentabilité du capital investi et où la prise en charge par l'Etat assure une continuité et une régularité de plus en plus nécessaires à une époque où les investissements se calculent sur de longues périodes. De plus, d'autres facteurs tendent à augmenter l'intervention de l'Etat et la pression fiscale, comme les revendications de la classe ouvrière vis-à-vis de la sécurité sociale, de la santé, etc. **Dès le moment où les charges fiscales pesant sur les entreprises augmentent, la question de la possibilité de leur transfert devient centrale.**

Ici apparaissent les avantages respectifs de divers types d'impôts. L'imposition **directe** des entreprises (impôts sur le bénéfice, le capital, les réserves, etc.) n'est pas rétrocessible au moment de l'exportation. Face au marché intérieur, cela n'a pas beaucoup d'importance puisque chaque entreprise est plus ou moins soumise au même régime : le report sur les prix n'affecte donc pas les conditions de concurrence. Par rapport à l'étranger, la situation est différente : le report sur les prix n'est possible que dans la mesure où il l'est pour les produits concurrents venant du pays de la plus basse imposition directe (cela est valable bien sûr si toutes les autres conditions sont égales, ce qui est rarement le cas; la question des charges fiscales joue néanmoins un rôle important). La technique de l'imposition **indirecte** (style TVA) permet au contraire un dégrèvement total lors de l'exportation et place ainsi tous les produits dans les mêmes conditions de concurrence. Ce n'est pas un hasard si le Marché commun insiste sur l'introduction généralisée de la TVA..!

Pour les travailleurs, il s'agirait donc de revendiquer une imposition directe plus forte des entreprises dans la mesure où elle est plus difficilement transférable, donc payée réellement par l'entreprise capitaliste. Cependant, cette solution est partiellement illusoire dans la mesure où la comptabilité des entreprises permet de nombreuses manipulations. Tant que le contrôle de celles-ci restera aux mains des capitalistes, une augmentation importante des impôts directs des entreprises sera contrée par le développement de la fraude fiscale. Compter, dans ce domaine, sur la volonté et la capacité de l'appareil d'Etat pour lutter contre cette fraude, c'est se faire de profondes illusions : à supposer que l'Etat trouve les personnes compétentes pour cette tâche (celles qui le sont préfèrent généralement travailler pour le privé, c'est mieux payé et moins fatigant...), les possibilités de falsification comptable persisteraient et se développeraient même. Ce qui n'empêche pas que nous exigions une lutte plus sérieuse contre cette fraude de manière générale et à titre propagandiste !

En ce qui concerne les impôts frappant les capitalistes individuels, détenteurs de gros revenus et de grosses fortunes, la question se pose différemment. Le transfert est moins facilement opérable, quoique les entreprises comptabilisent les nombreux avantages salariaux et autres attribués à leurs directeurs, cadres, etc., dans le poste des frais généraux inclus dans le prix du produit. De plus, les revenus de cette catégorie de la population sont facilement dissimulables au fisc. Une étude de 1976 de l'OCDE sur la répartition des revenus montre que ceux de l'entreprise (sous forme de dividendes notamment) ne sont déclarés qu'à 34 o/o en France et 54 o/o en Suède, le revenu de la propriété n'est lui déclaré qu'à 35 o/o en France et 40 o/o en Angleterre (p. 14; **les chiffres pour la Suisse n'existent pas,** bien qu'elle fasse partie de l'OCDE...).

Ces quelques exemples montrent que la bourgeoisie, grâce à son contrôle des moyens de production, peut généralement éviter dans une mesure importante l'imposition : soit en transférant celle-ci sur le consommateur, soit par une fraude plus ou moins légale. Sans compter que sa prépondérance aux postes de commande de l'Etat lui permet d'éviter au maximum que ne passent des lois fiscales la défavorisant ou, si elles existent, d'en atténuer l'application.

Un sociologue français, Gaston Jèze, a d'ailleurs "découvert" et énoncé cette loi que *"la classe dominante, sous tous les régimes, tend à éluder la charge fiscale"*... (Duverger,

Classe ouvri

Avant d'aborder la question de la situation de la classe ouvrière vis-à-vis de la fiscalité, il s'agit de régler son compte à l'illusion sociale-démocrate, qui croit pouvoir redistribuer le revenu et réduire le pouvoir du Capital par le biais des impôts. Des chiffres et une argumentation suffiront à démontrer l'inanité d'une telle visée politique.

D'abord les chiffres. En Suède, où l'on a été le plus loin dans ce sens grâce à un parti social-démocrate seul au gouvernement pendant plus de 40 ans, les résultats sont maigres. Qu'on en juge : en 1972, le 10 o/o des contribuables les plus pauvres détiennent 2 o/o du revenu total **avant** impôt et 2,2 o/o **après** impôt, alors que le 10 o/o des plus riches détiennent le 24,4 o/o **avant** et le 21,3 o/o du revenu total **après** impôt (**La répartition des revenus**, OCDE, 1976, p. 16). La "redistribution" est plutôt faible... Pour l'Allemagne, les chiffres de 1973 sont les suivants : les 10 o/o des contribuables les plus modestes passent de 2,5 à 2,8 o/o du revenu total après l'imposition, alors que les10 o/o des plus riches détiennent 31,3 o/o du revenu total **avant** impôt

photo Interphoto

D'abord, on démobilise les travailleurs, et ensuite, on leur "social"... Mais en France par exemple, l'augmentation du d'attaque au niveau de vie des travailleurs contenu dans le p parisienne; ci-dessous, publicité parue dans le "Gutenberg", o

l'accord sur les suppléments de renchérissement et le contrat dévalué de 1975, celui-ci présente des acquis, ceux demandés par l'assemblée des délégués de 1976. Bien sûr, ceux-ci sont étagés.

... typo sera le premier en Suisse à travailler quarante heures, quel sera l'effectif des ouvriers qualifiés ?

C. Umiglia.

«Quais...»
Il est bien précisé honnête. *Or, perm* douter. *L'honnêteté, n'existe plus que da*

La pauvreté de l'Etat n'i
Ils s'en moquent comme

Seuls en pâtissent ceux (

Oui au paquet financier. **Oui** à l'harmonisation fis
Union syndicale suisse. Parti socialiste suisse. Union fédérative d

La Brèche p. 6

RE, ETAT ET IMPOTS

Eléments de fiscalité, p. 154). Si même un sociologue bourgeois le dit, c'est que ça doit être vrai !

ère et impôts

et 30,3 o/o **après** impôt. Pour la Suisse de tels chiffres n'existent pas, mais on peut constater que l'impôt n'a en rien modifié la répartition du revenu et de la fortune entre 1916 et 1970, comme l'indique le tableau suivant :

	Revenu		Fortune	
	1916	1970	1916	1958 (3)
Le 10 o/o des contribuables les plus modestes détiennent ... o/o du revenu / fortune imposable	6	4	2	2
Le 10 o/o des contribuables les plus riches détiennent ... o/o du revenu / fortune imposable	34	32	56	53

Source : statistiques fiscales des années correspondantes.

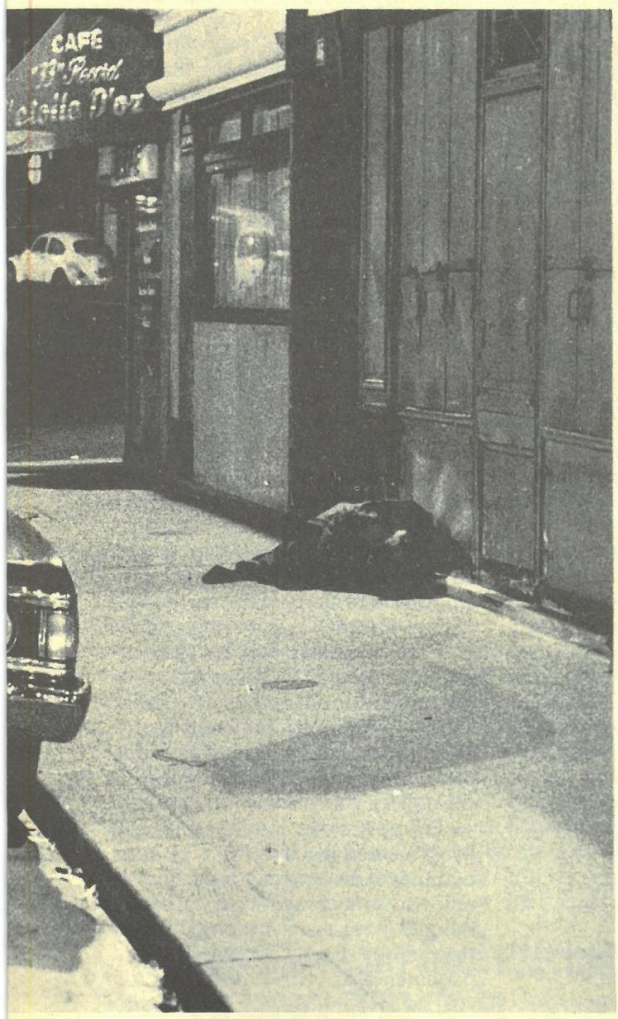

explique que la seule chose à faire est de défendre l'Etat taux de la TVA est un des plus importants instruments lan Barre (photos : ci-dessus, dans les rues de la banlieue rgane de la FST)

si chacun est
ettez-moi d'en
actuellement,
s les domaines

plus, que les belles promesses rendent les fous joyeux, mais aussi en vous reconnaissant, puisque nous sommes en démocratie, votre inaltérable droit d'y croire !
Grincheux.

TVA par un vote massif, et il serait fastidieux de citer les organisations qui ont pris la même attitude.
Nous voterons non le 12 juin.
Papillon.

nquiète pas les nantis.
un poisson d'une pomme!

qui ont besoin d'aide.

scale. Deux oui le 12 juin pour une Suisse sociale!
lu personnel des administrations et des entreprises publiques.

Sans commentaire ! Marx rappelait d'ailleurs en 1866 dans une circulaire de la 1ère Internationale qu'*"aucune modification de la forme de perception des impôts ne saurait produire un changement important dans les relations du capital et du travail"*. En effet, la fiscalité intervient essentiellement au niveau de la circulation et n'a que très peu de prise sur la sphère de production. Tant que le contrôle des moyens de production sera aux mains des capitalistes, il sera impossible de croire qu'une plus forte taxation de ceux-ci permettra progressivement de faire passer le contrôle de la richesse dans les mains des travailleurs. Au-delà d'une certaine pression fiscale, les capitalistes déménagent vers des cieux plus cléments... ou investissent ailleurs.

Au congrès de 1913 du PS allemand, la gauche du parti avait proposé la résolution suivante, à la suite de l'acceptation par les élus socialistes du Land de Bade du budget à cause de modifications soi-disant "essentielles" en matière d'impôts : *"Dans l'Etat actuel divisé en classes, tous les impôts publics, qu'ils reposent formellement sur la propriété ou sur le gain du travail, qu'ils soient directs ou indirects, sont essentiellement fournis par la classe ouvrière car c'est elle qui, dans la société actuelle, produit toute la richesse sociale. Quel que soit le changement apporté aujourd'hui au système fiscal... cela ne change rien au fondement de la production capitaliste qui repose sur l'exploitation et la domination d'une classe."* Cette impossibilité d'exproprier les capitalistes par le biais de l'impôt ne signifie évidemment pas que la classe ouvrière doit se désintéresser de ce problème; ce n'est pas parce que des augmentations de salaires ne supprimeront jamais **d'elles-mêmes** l'extorsion de la plus-value que les travailleurs doivent abandonner la lutte pour vendre au mieux la force de travail. Dans le cas de la fiscalité, c'est similaire.

Mais, dans ce domaine, les relations sont plus difficiles à saisir. La complexité extrême du système des impôts rend peu évidente la réalité qui se cache sous les chiffres. (Une enquête récente du professeur Grunner du Centre de recherche de politique suisse de l'Université de Berne montre à quel point les citoyens sont "paumés" sur ce sujet; cf. **24 Heures** des 23 et 24 mai 1977.) Nous pouvons néanmoins mettre en évidence les axes essentiels des revendications à avancer et des positions à défendre dans ce domaine.

Au niveau des recettes, il faut bien sûr exiger que les capitalistes (entreprises et individus) soient imposés fortement et que la lutte contre la fraude fiscale soit menée à bien. Mais il ne faut se faire aucune illusion sur la possibilité effective d'appliquer de telles dispositions (cf. plus haut). Par contre, il faut lutter pour l'abolition de tout impôt indirect, dans la mesure où il frappe proportionnellement plus les revenus modestes que ceux qui sont élevés. De plus, l'impôt direct permet une plus grande clarté. Dans la circulaire déjà citée, Marx recommandait *"l'abolition totale des impôts indirects et leur substitution complète par les impôts directs... parce que la méthode des impôts indirects mystifie le contribuable sur ce qu'il paie à l'Etat, tandis que les taxes directes n'admettent pas de déguisements. C'est pourquoi les impôts directs tiennent éveillé le contrôle du gouvernement par chaque membre de l'Etat, tandis que les impôts indirects tuent la tendance au 'self-gouvernment'* (gouvernement par soi-même)*"*. Cette remarque nous permet d'introduire la question de l'**utilisation du budget.** Sur ce point, il s'agit essentiellement de lutter pour dénoncer toute utilisation des ressources de l'Etat en faveur des capitalistes puisqu'ils profitent ainsi largement de l'argent soustrait à la consommation des travailleurs. Il faut donc exercer le maximum de pressions afin que la plus grande partie du budget retourne aux travailleurs, sous une forme ou une autre (meilleures écoles, transports publics de qualité et bon marché, crèches en nombre et suffisamment équipées, sécurité sociale, etc.). Cette lutte est cependant difficile, se fait au coup par coup et selon les rapports de forces construits de cas en cas. C'est en résistant à toute détérioration de ces services publics et en luttant pour leur amélioration par des mobilisations spécifiques que le contrôle **effectif** des travailleurs sur le budget est possible. Aucune illusion, par contre, à se faire sur la capacité d'élus dans les parlements pour obtenir de sérieux avantages. Le rapport de forces à ce niveau est tel que toute proposition, aussi bien intentionnée soit-elle, est balayée dès qu'elle ne plaît pas à la bourgeoisie. Mais la lutte pied à pied sur la qualité des services publics est de même type que la lutte syndicale : à des victoires partielles succèdent des défaites et des récupérations. C'est cependant un terrain qu'il ne faut en aucun cas abandonner : d'abord parce qu'il s'agit de la défense des conditions de vie des travailleurs, ensuite parce que cela favorise la tendance au "self-government", à la prise en charge par les travailleurs de leur vie quotidienne, pas important pour la possibilité du socialisme.

Cl.

(1) Surproduit social : la part des biens produits qui excède ceux nécessaires pour la reproduction.
(2) Plus-value : travail non payé fourni par les travailleurs aux propriétaires des moyens de production.
(3) Il n'y a plus d'impôt fédéral sur la fortune depuis 1958.

Indice et salaires: une bataille à mener

L'introduction de la TVA provoquera une hausse générale des prix à la consommation qui est estimée à 3 o/o par le Conseil fédéral et ses experts (notamment l'ancien secrétaire de l'USS devenu délégué aux questions conjoncturelles, Waldemar Jucker). Il est évident que ces prévisions ont tendance à être sous-estimées afin de ne pas faire peur au consommateur. De toutes façons, si la TVA passe le 12 juin, hausse il y aura. La question se pose donc du rattrapage des salaires par rapport à cette augmentation du coût de la vie.

Pour les bourgeois, l'idéal serait de ne pas accorder d'augmentations de salaires. C'est ce qu'exprimait clairement le **Journal des Associations patronales** en janvier 1976 (no 1-2) : *"Le fait que la TVA prélèvera une partie du pouvoir d'achat réel du consommateur et du salarié ne doit pas conduire à compenser ce prélèvement par une augmentation de salaire correspondante. Une 'rétrocession' de l'impôt par le biais d'une hausse des salaires ne correspond en aucune manière à la notion même de fiscalité"* (p. 18). C'est le même souci qu'exprimait le conseiller national radical H. Letsch, d'Argovie, dans une petite question de décembre 1976 au Conseil fédéral où il demandait que la TVA soit exclue du nouvel indice des prix qu'est en train de préparer l'OFIAMT: *"Il n'est pas légitime de tenir compte des impôts de consommation dans l'indice du coût de la vie parce que celui-ci entraîne, comme on le sait, des augmentations de salaire. Or l'impôt... est restitué au consommateur par les augmentations de salaires"*. Dans sa réponse, le Conseil fédéral estimait qu'il ne fallait pas trop trafiquer cet indice si on voulait qu'il soit un instrument de mesure utilisable; en le manipulant de gré à gré *"on aboutirait à* (lui) *faire perdre sa base sûre et définitive"*. Quant aux augmentations salariales, le Conseil fédéral pense que c'est aux *"organes dont relève la politique des revenus"* (lisez : syndicats et patrons) de juger. Mais il souligne en passant que *"l'indice peut enregistrer des variations de prix, mais non pas anticiper sur les décisions en matière de politique des revenus"*.* En clair, cela veut dire que c'est le rapport de forces qui décidera des hausses de salaires ou non, mais qu'en aucun cas une hausse de l'indice n'entraînera automatiquement un rattrapage des salaires.

En ce qui concerne l'indice, il faut toujours rappeler qu'il reflète mal la réalité du coût de la vie pour un ménage ouvrier moyen. En 1968, le Mouvement Populaire des Familles (MPF) organisait une vaste enquête sur les conditions de vie des familles salariées de Suisse romande (**Aisance et privations**). Les résultats montraient que l'indice officiel de l'OFIAMT sous-estimait systématiquement les dépenses les plus courantes (exemple : 35 o/o du revenu consacré à l'alimentation selon le MPF et 20 o/o en moyenne pour l'OFIAMT), indiquant par là que les ménages-témoins de l'OFIAMT étaient peu représentatifs. La Fédération romande des consommatrices vient de publier (dans son no **J'achète mieux** de mai 1977) une petite étude montrant toutes les déformations que l'indice peut subir. Les représentants syndicaux à la Commission de statistique sociale, qui élabore l'indice, restent totalement muets sur ces déformations de l'indice et acceptent avec bonne grâce d'y jouer un rôle de caution. Les organisations syndicales feraient mieux d'élaborer elles-mêmes leur indice, comme le fait en France la CGT, dont les enquêtes montrent à chaque fois que l'indice officiel sous-estime la hausse **réelle** des prix.

Non contents de cautionner un indice déformé (qui sous-estime par exemple les frais d'instruction et de loisir, considérés comme moins importants), les directions syndicales laissent planer une équivoque dangereuse sur la question du rattrapage en cas d'introduction de la TVA. Dans le journal de la VPOD, **Services publics,** on trouve par exemple un grand encart en caractères gras où on peut lire : *"... est-il nécessaire de rappeler que la TVA sera comprise dans le calcul de l'indice des prix à la consommation, donc compensé pour ceux qui bénéficient de la compensation du renchérissement"* (no 20, 19 mai 1977). Dans un article de **24 Heures** (17. 5. 77), le conseiller d'Etat socialiste Gavillet rappelle également que la TVA sera comprise dans l'indice et *"entraînera par conséquent une adaptation des salaires ou des rentes AVS"*. Ce **"par conséquent"** expédie bien vite toute l'affaire ! Nous avons vu que les patrons ne sont pas prêts à accorder aussi rapidement le rattrapage que le laissent croire chefs syndicalistes et notables socialistes. De nombreux patrons et employeurs publics ont déjà bien souvent contesté ce principe ces deux dernières années (l'exemple le plus grave : l'horlogerie) et sans que les directions syndicales n'engagent sérieusement la lutte. Rien ne nous garantit qu'il n'en sera pas de même demain si la TVA passe !

Il s'agit d'être attentifs à ce point dans tous les syndicats et de relancer la revendication de l'**échelle automatique pour tous les travailleurs !**

Interview de Jacek Kuron

LE DERNIER APPEL AVANT SON ARRESTATION

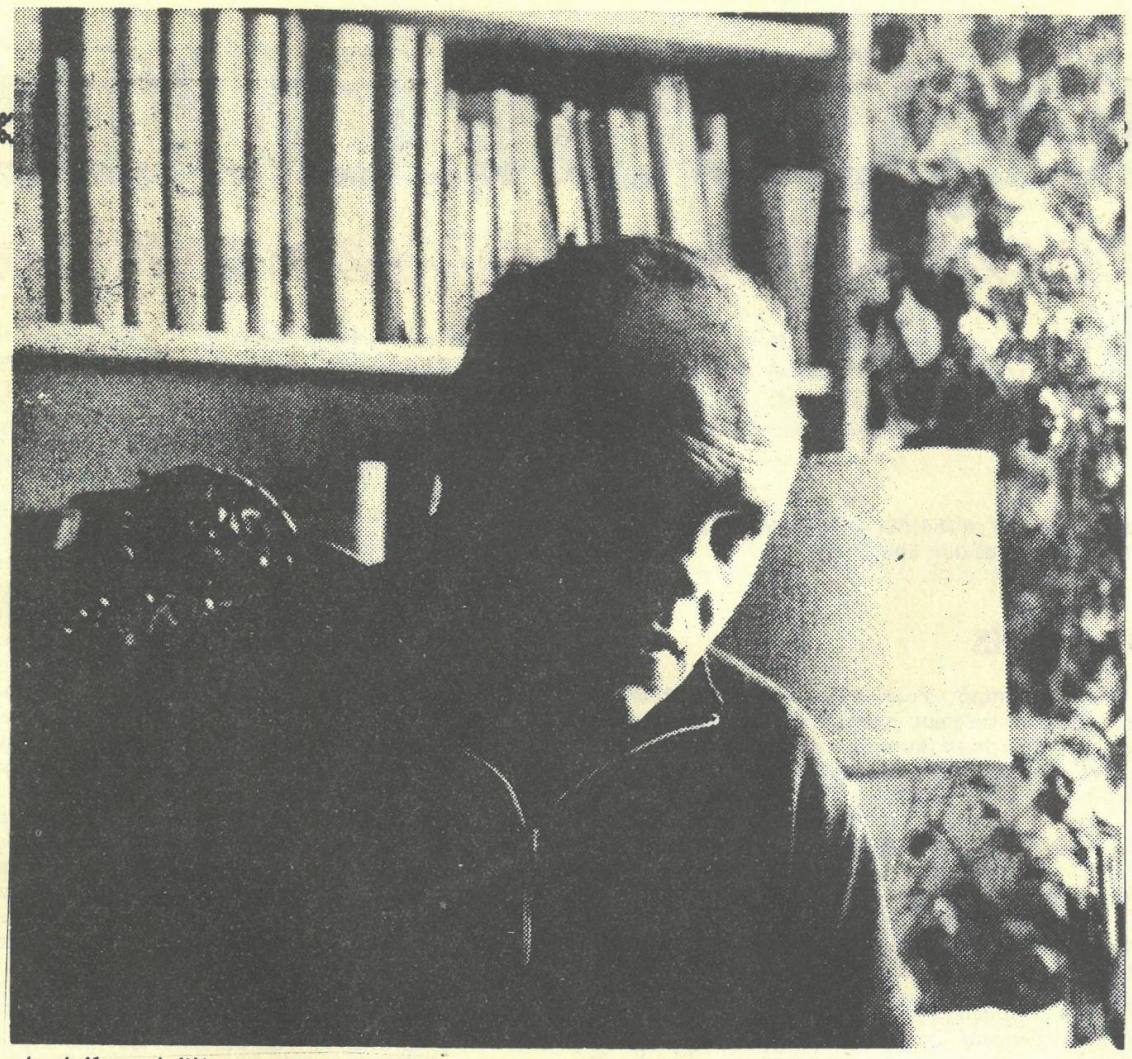

Jacek Kuron (célèbre co-auteur de la "Lettre ouverte au POUP polonais")

Peu après l'interview téléphonique qu'il accordait à nos camarades français (Rouge du 16 mai), que nous publions ci-dessous, Jacek Kuron, un des principaux membres du Comité de Défense des Ouvriers, était arrêté. Avec lui, les geôles se refermaient sur plusieurs autres membres du comité. Depuis l'assassinat mal déguisé de l'étudiant oppositionnel Pyjas, et la manifestation de protestation des étudiants de Cracovie, la bureaucratie polonaise a franchi un pas de plus dans la répression. Tous les observateurs s'accordent pour estimer que la répression ne peut que déboucher sur de nouveaux affrontements des ouvriers, étudiants et intellectuels avec la bureaucratie. Il est urgent que tout le mouvement ouvrier suisse, en particulier le Parti du Travail, comprenne la nécessité de protester contre cette répression.

la brèche

*** Vous venez d'être inculpé par la justice, en compagnie de J. J. Lipski et d'Adam Michnik...**

Je vais vous citer l'acte d'accusation : *"Dans la période 1975 à aujourd'hui, agissant de façon continue, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières, de concert avec Michnik et Lipski, le prévenu est entré en liaison avec les représentants de centres ennemis à l'étranger, en particulier avec "Kultura"*(1) *à Paris et "Radio Free Europe"*(2)*, en ayant pour but d'agir à l'encontre des intérêts politiques de la RPP, en usant des moyens financiers de ces organisations."*.

Il s'agit là d'une manoeuvre très particulière : le pouvoir tente de présenter la question de la liberté de parole comme une "diversion". Je n'ai jamais eu de contacts quelconques avec *Radio Free Europe* et je n'ai jamais reçu aucun argent ni de *Kultura*, ni de *Free Europe*, ni d'aucun autre "centre étranger". Plus loin, on m'accuse d'avoir publié des informations, et si mes "réflexions sur un programme d'action" ont été publiées par *Kultura*, cela ne représente en aucun cas une "diversion".

On tente ainsi de faire de l'échange d'idées, quelque chose qui n'est pas du domaine des idées mais de celui du terrorisme. On m'accuse "d'espionnage", de "diversion", de "coopération", à cause de la publication d'un article.

*** Le Comité de défense des ouvriers vient de dénoncer les attaques contre ses membres et sympathisants, en particulier, la mort "mystérieuse" de Pyjas, les licenciements.**

D'une façon très claire, ces derniers temps, il y a eu une intensification des violations des lois par le pouvoir, en riposte à l'opposition. Un exemple particulièrement dramatique est celui de la mort de Stanislaw Pyjas. Evidemment, on ne peut savoir qui est à son origine, mais il y a une série de coïncidences qui vont toutes dans la même direction. Il y eut d'abord des lettres anonymes dans lesquelles on lui signifiait une fin sanglante, le "corbeau" écrivant qu'il était un "indic" de la sécurité. Ensuite, on l'informe qu'on va le "saigner", puis on le retrouve sous un porche, la tête fracassée, avec des traces de coups sur le visage. Le porche n'ouvrait pas sur un escalier, et la presse écrit qu'il est tombé d'un escalier. La dernière fois qu'on l'a vu, à 16 h., il avait sur lui des documents sur les arrestations de Varsovie, et puis on le retrouve à 19 h. 20, sous ce porche. Je veux ajouter qu'en interrogeant un membre du comité... *(ici, la communication est coupée).*

*** Allo, on nous a coupés.**

Oui, en effet. Je parlais donc de Pyjas. Il y a eu une indiscrétion "d'en haut" selon laquelle on allait désormais *"s'expliquer physiquement avec ces gens du comité"*. Ceci semble se confirmer par la mort de Pyjas et le passage à tabac du jeune Sulecki, un membre du comité.

C'est une tentative du pouvoir de liquider l'opposition, de briser ses organisations sociales indépendantes, au moindre frais, c'est-à-dire par la peur.

*** Où en est la grève de la faim que l'ouvrier Chomicki a entamée en prison, contre sa détention ?**

Il a stoppé sa grève de la faim. Mais il compte la reprendre le 25 mai, par périodes de 200 heures afin de tourner le règlement pénitentiaire. Je crois que le 25 mai, il ne sera pas le seul à faire la grève de la faim en Pologne.

*** Après les libérations conditionnelles, combien d'ouvriers sont-ils encore emprisonnés ?**

Il reste encore cinq personnes, trois de Radom, Chomicki condamné à 9 ans, Zabrowski condamné à 10 ans, Skrzypek condamné à 9 ans. D'Ursus, il y a Majewski et Zukowski, tous deux condamnés pour la manifestation devant l'immeuble régional du parti. Qu'ont-ils fait ? Tiré quelques tapis, cassé quelques vitres. En fait, ils sont accusés d'avoir profané une bâtisse "sacrée", l'immeuble du parti. C'est en cela que s'expliquent les lourdes condamnations. Les deux condamnés à trois ans, eux, le sont pour avoir arrêté le trafic ferroviaire, l'un pour avoir participé au déraillement d'une locomotive et l'autre pour avoir essayé de couper les rails.

*** Est-ce que les ouvriers qui ont signé des lettres de protestation sont inquiétés ?**

Oui, de façon spécifique. La police vient chez eux, les arrête ou les convoque pendant les heures de travail et fait pression pour qu'ils retirent leur signature. L'un d'entre eux raconte que lorsqu'il est arrivé au commissariat, il a entendu : *"Fous-le dans la cave et qu'il en chie"*. C'est ce type de pressions qui sont exercées. On leur raconte aussi qu'ils prennent part à l'action ennemie, qu'ils travaillent avec Hitler (!), etc.

*** Comment définissez-vous la nouvelle attitude des autorités ?**

Il n'y a rien de nouveau. La tactique actuelle, c'est ce qu'on pourrait appeler du hamletisme, le pouvoir est dans une situation où pour continuer à pouvoir exercer ses fonctions, il lui faut d'une manière ou d'une autre trouver des formes de communication avec le corps social, d'une part. Et d'autre part, il voudrait que la société lui dise ce qu'il a envie d'entendre. C'est la quadrature du cercle.

*** Quelles sont les perspectives du Comité, quel est son audience dans la société ?**

En ce qui concerne l'audience du Comité, il faut dire honnêtement qu'on ne peut pas la mesurer, car en système totalitaire, personne ne sait ce que le voisin pense ou fait. La société est atomisée. Cependant, certains indices montrent qu'en général, le Comité est soutenu comme ne l'est aucune autre institution en Pologne, sauf l'Eglise. Nous avons par exemple distribué à ce jour près de 3 millions de zlotys (environ 3 000 mois de salaire moyen). La plus grande partie de cet argent vient de dizaines de milliers de personnes du pays. Il y a les pétitions, près de 3 000 signatures, dont la lutte de 1 100 ouvriers d'Ursus pour réclamer la réintégration des licenciés. Enfin, et cela est l'essentiel, c'est l'échec complet de la campagne de pétitions contre le Comité que les autorités ont lancée en décembre auprès des ouvriers.

En ce qui concerne les buts du Comité, le premier était la libération des emprisonnés. On ne peut pas dire que cette exigence ait encore été satisfaite. Il y a encore 5 ouvriers emprisonnés, les autres ont eu une suspension de peine. Ceux-ci ne peuvent encore obtenir de réparation et beaucoup sont encore à la merci de la police.

En ce qui concerne la réintégration des licenciés, on voit actuellement des pas dans ce sens. Mais pour plusieurs milliers de personnes qui avaient été licenciées pour fait de grève, les salaires ont souvent été amputés du tiers, voire de moitié. Il faut affirmer que l'article 52 du code du travail ne doit pas être utilisé comme une loi antigrève : cet article concerne les cas *"d'atteinte grave aux devoirs du travailleur"*. La grève ne peut être considérée comme une atteinte aux devoirs du travailleur.

Enfin, il s'agit d'éclaircir les circonstances dans lesquelles se sont déroulés les événements de juin et avant tout la conduite des forces de l'ordre. Nous avons proposé la création d'une commission d'enquête parlementaire. Ceci, du point de vue de la santé sociale, est très important car il s'agit de rétablir le principe de responsabilité du pouvoir devant la société. En juin 1956, le sang a coulé. Une commission d'enquête fut créée avec Gierek comme président. Jamais rien ne fut rendu public. En décembre 1970, on a eu affaire à une extermination de masse et malgré la création d'une commission, rien ne fut jamais éclairci. Il serait temps de rompre le silence qui ne fait qu'accroître l'insolence de la police. Ensuite, il arrive des événements comme la mort de Pyjas.

*** Qu'attendez-vous de la gauche occidentale ?**

Avant tout la solidarité, la défense quand nous serons réprimés.

(1) Kultura, organe de la droite dans l'émigration. Edité à Paris, circule largement en Pologne.

(2) Radio Free Europe, financée par la CIA, émet en direction des pays d'Europe de l'Est dans la langue du pays. Elle est très écoutée.

Un dirigeant mexicain de la IVe Internationale assassiné

Notre camarade **ALFONSO PERALTA, "ALEJANDRO"** comme on l'appelait dans l'organisation, membre du Bureau politique du Parti Révolutionnaire des Travailleurs (PRT, section mexicaine de la IV ème Internationale), et membre du Comité exécutif de notre Internationale, a été sauvagement assassiné à coups de revolver, le 12 mai sur le campus de l'Université libre de Mexico. Sur son corps on retrouva un tract signé "Madera" qui disait : *"Ainsi périront les agents de la police politique qui s'infiltrent dans le mouvement ouvrier"*. "Madera" est l'organe de la "Ligue Communiste du 23 septembre", organisation mao-stalinienne, militariste, en pleine décomposition, dont les pratiques de gangsters lui ont fait une triste réputation dans le milieu paysan où elle a tenté de s'implanter et qui faisait dire au Washington Post du 6 juin 1976 que *"ses nombreuses actions dramatiques paraissent provenir de l'hystérie croissante et militante de l'extrême-droite mexicaine"*.

D'après nos camarades du PRT, il y a de nombreuses raisons qui portent à penser que cette organisation est effectivement à l'origine de l'assassinat du camarade Alejandro. La Ligue du 23 septembre proférait en effet depuis plusieurs semaines dans son journal des menaces très précises contre des dirigeants du PRT.

Trente cinq ans après l'assassinat de Trotsky à Mexico par un agent à la solde de Staline, un nouveau dirigeant de la IV ème Internationale est victime des pratiques lamentables que certaines organisations ont héritées du stalinisme. Ce n'est pas la première fois que les marxistes-révolutionnaires condamnent les violences au sein du mouvement ouvrier, et pas seulement quand ils en sont les victimes : la démocratie que nous défendons aujourd'hui au sein du mouvement ouvrier est à l'image de notre conception de la démocratie socialiste.

L'assassinat du camarade Peralta survient dans un contexte de violence politique croissante au Mexique qui se traduit par une violente offensive gouvernementale contre les universités, les luttes paysannes et le mouvement ouvrier. La mort du leader trotskyste est donc un avertissement destiné à tous ceux qui luttent dans les rangs du mouvement ouvrier.

Ce n'est pas un hasard non plus si la victime est un membre du PRT. Le mouvement trotskyste mexicain s'est en effet considérablement renforcé au cours de ces deux dernières années à la fois par un processus d'unification de plusieurs organisations se réclamant de la IV ème Internationale et par une extension de son implantation dans le mouvement ouvrier et paysan. Le PRT est aujourd'hui, avec le Parti Communiste, une des principales composantes du mouvement ouvrier. Lors du premier Mai, le cortège du PRT réunissait plusieurs milliers de personnes.

Alfonso Peralta avait 30 ans, il était l'un des fondateurs du syndicat de l'Université libre de Mexico, le SPAUNAM et membre de sa direction. La riposte à son assassinat a pris une ampleur nationale. Plus d'un millier de personnes assistèrent à ses funérailles qui prirent la forme d'une manifestation unitaire du mouvement ouvrier à laquelle participait la totalité du Bureau politique du PC au côté de celui du PRT.

Compañero Peralta, Presente !

23. 5. 1977, Santiago

la brèche, p. 8

La catastrophe d'Ekofisk

Les trusts du pétrole aiment la mer (1)

Il est à prévoir qu'une catastrophe comme celle d'Ekofisk se reproduise tous les trois ans en Mer du Nord. Or, la pollution des mers par le pétrole est une des plus graves : 6 millions de tonnes sont rejetées chaque année dans les océans, soit l'équivalent de 200 catastrophes d'Ekofisk !

Ces 6 millions de tonnes se répartissent entre les sources suivantes :

* dégazeages de routine des pétroliers :	1 080 000 tonnes;
* lavage des soutes à mazout par d'autres navires :	500 000 tonnes;
* accidents de pétroliers et autres navires :	300 000 tonnes;
* pertes lors de mises en cale sèche :	250 000 tonnes;
* exploitation de gisements de pétrole sous-marins :	80 000 tonnes;
* fuites naturelles de gisements sous-marins :	600 000 tonnes;
* rejets par des raffineries de pétrole côtières :	200 000 tonnes;
* rejets industriels et urbains côtiers :	600 000 tonnes;
* rejets amenés par les fleuves :	1 600 000 tonnes;
* retombées atmosphériques :	600 000 tonnes.(1)

Ces pollutions illustrent comme tant d'autres l'incompatibilité entre le capitalisme, la propriété privée, les lois du marché et le respect de l'environnement. Dans un tel système économique la gestion de l'industrie pétrolière, comme de toutes les autres, se trouve confiée à une classe qui a intérêt à économiser sur les mesures de sécurité et anti-pollution.

Dans ce premier article, nous analyserons quelques-uns des dessous de la catastrophe d'Ekofisk. Un deuxième article sera consacré aux rejets par les navires et les raffineries et aux aspects plus généraux de la pollution des mers par le pétrole.

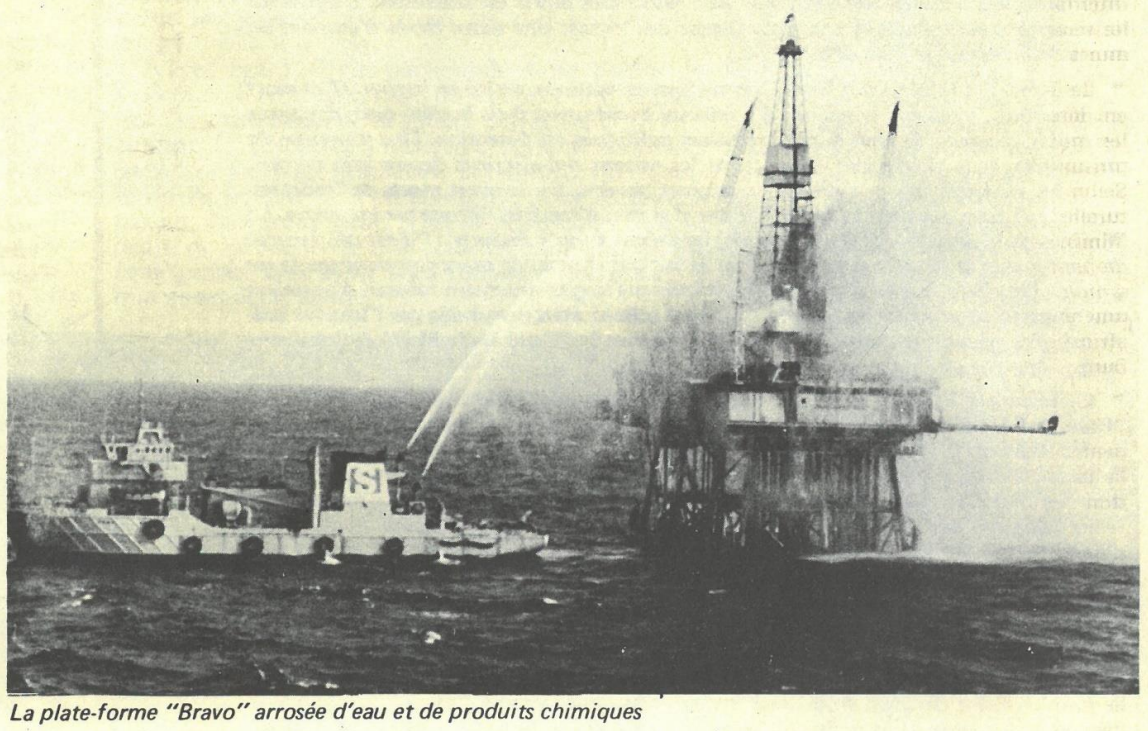

La plate-forme "Bravo" arrosée d'eau et de produits chimiques

Les rênes du dragon lâchent

Le complexe d'Ekofisk est situé à 280 km au large du port norvégien de Stavanger. Il est constitué d'un complexe central et de trois plate-formes d'extraction. 1 000 personnes y travaillent. La production y a commencé en 1972 et atteint 15 millions de tonnes par an. La profondeur de la mer est de 70 mètres. Le gisement de pétrole est à 3 000 mètres au-dessous du fond de la mer. Ekofisk appartient à un consortium regroupant autour de la Phillips Petroleum, dixième compagnie pétrolière américaine (3 milliards de $ de chiffre d'affaire en 1973) et dont la part est de 36,96 o/o, neuf sociétés norvégiennes, françaises, belges et italiennes.

L'accident

Le vendredi 22 avril, sur la plate-forme Bravo qui compte 17 puits, une équipe d'ouvriers doit arrêter l'extraction au puits 14 afin de sortir un instrument de mesure qui s'est coincé au fond. Dans l'après-midi, ils injectent dans le puits une boue dont la densité est calculée pour faire bouchon en équilibrant la pression du gaz et du pétrole du fond du puits. Puis ils attendent 5 heures par mesure de sécurité pour voir si tout reste immobile. Ils dévissent alors l'ensemble de vannes qui coiffe la tête du puits. Sans ces vannes, la pression du pétrole n'est plus tenue en respect que par la colonne de boue et par une valve automatique de sécurité de fond située à 65 mètres sous le fond de la mer. A 21 h. 30, l'équipe commence à visser sur la tête du puits le "Blow-Out Preventer", l'obturateur anti-éruption qui va permettre le travail dans le puits et qui est muni de plusieurs vannes et mâchoires de sécurité pour empêcher un "blow-out", c'est-à-dire une éruption du pétrole. 14 boulons doivent être vissés. Deux boulons sont vissés quand les détecteurs d'alarme signalent une remontée de la boue. C'est la catastrophe. Après quelques tentatives désespérées, la plate-forme est évacuée et à 21 h. 36 le jet de pétrole et de gaz sort à 960 km/h. à une température de 100° C en un geyser de 60 m de haut, qui retombe sur la plate-forme et dans la mer à une température de 60° C.

La presse a abondamment raconté les exploits de Red Adair et de ses "boys" qui allaient parvenir enfin à fermer le puits le samedi 30 avril. Pendant 8 jours, le puits aura craché environ 30 000 tonnes de pétrole dans la mer. La moitié environ s'est évaporée, le reste a formé une nappe de 4 500 km^2 que le vent et les vagues de la mer du Nord ont heureusement fragmentée et ballottée de ci de là sans la rapprocher d'une côte. Si les tentatives de Red Adair avaient échoué, il aurait fallu fermer le puits sous le fond de la mer au moyen d'un nouveau forage en biais, ce qui aurait pris au moins 50 jours. 200 000 tonnes auraient été alors répandues dans la mer.

La grande bataille des contrôlés et des contrôleurs

La densité de la boue a été mal calculée, la valve automatique de fond n'a pas fonctionné et en plus le BOP[2] dont l'installation fut brutalement interrompue avait été posé à l'envers.

Fatalité ? Prix inévitable de la folle entreprise qu'est l'extraction du pétrole dans la mer ? Pas tout à fait. Plus exactement : **conséquence de la course aux profits** que promettent les gisements de pétrole de la mer du Nord et **qui conduit à la négligence systématique des mesures de sécurité, parce qu'elles coûtent et ralentissent la production.**

Les valves automatiques de fond sont des appareils qui fonctionnent très mal. 25 à 45 o/o de ces valves n'ont pas fonctionné correctement lors des principaux accidents dans le golfe du Mexique en 1970 et 1971. Depuis lors les services gouvernementaux US ont exigé l'introduction de nouvelles valves de fond à commande depuis la plate-forme, appareillage plus lourd et dont l'installation requiert le retrait des tubes, donc appareillage plus cher[3]. Le puits 14 n'avait apparemment rien de tel.

Officiellement, la sécurité est garantie par l'arsenal de règlements et de contrôles que l'Etat bourgeois impose à l'industrie privée. **C'est la reconnaissance de fait que les capitalistes doivent être surveillés parce qu'ils ont intérêt à économiser sur les mesures de sécurité.** Mais la compréhension par l'Etat bourgeois des intérêts de "l'industrie" est garantie comme toujours :

"Aujourd'hui déjà il y a le doute sérieux que malgré toutes les assurances de la direction norvégienne des pétroles comme quoi elle contrôle étroitement et de façon critique les compagnies pétrolières et qu'elle impose les mesures de sécurité les plus sévères, elle pratique plutôt le laisser aller.

Lors d'une visite d'inspecteurs norvégiens de la sécurité sur une plate-forme d'Ekofisk, des ouvriers se sont plaints que les procédures imposées pour le remplacement des soupapes de sécurité n'étaient pas respectées. (...)

Une remarque sur ces irrégularités a été adressée fermement à la Phillips Petroleum... Presqu'en même temps pourtant quatre hauts-managers de la Phillips ont été décorés de l'Ordre de Saint Olaf pour leurs mérites dans le développement de l'extraction du pétrole dans la mer du Nord."[4].

"C'est aux compagnies qu'il incombe de se doter de l'équipement anti-pollution nécessaire en haute-mer : une récente loi leur donnait jusqu'en automne 1977 pour acheter le matériel (alors que la production a commencé en 1972, R. L.). *La catastrophe s'est produite maintenant et Phillips Petroleum comme toutes les compagnies, d'ailleurs, n'est visiblement pas armée pour lutter contre le pétrole qui se déverse dans la mer. Le porte-parole de la compagnie a précisé hier qu'il leur fallait un certain temps pour se doter de cet équipement, notamment parce qu'il n'est techniquement pas encore vraiment au point."*[5]

Le rapport de l'Université d'Oklahoma, dépourvu de toute coloration contestataire, cité plus haut, synthétise sur le plan général le problème en un paragraphe digne de figurer comme illustration dans une analyse marxiste de la nature non-neutre de l'Etat bourgeois :

"Comme il a été dit plus haut, les prescriptions sur les forages en mer sont le produit de la coopération entre l'industrie et le gouvernement. En plus les interactions entre l'industrie et le personnel des agences gouvernementales de contrôle se produisent de nombreuses façons et à plusieurs niveaux. Ils se rencontrent dans les conférences techniques, dans des commissions consultatives et lors des rencontres sociales normales de gens de milieux et de formation semblables (similar background) et d'intérêts semblables. Cela garantit que les contrôleurs et les contrôlés agissent à partir de prémisses communes (common background) et dans un cadre bien défini. Du point de vue technique comme du point de vue administratif les relations ne sont pas du tout sombres. Les réglementations sur les forages en mer ont toujours été dans les limites de l'état de la technique tel que la pratique l'industrie si bien que leur respect n'a présenté aucune difficulté technique sérieuse." (p. 113).

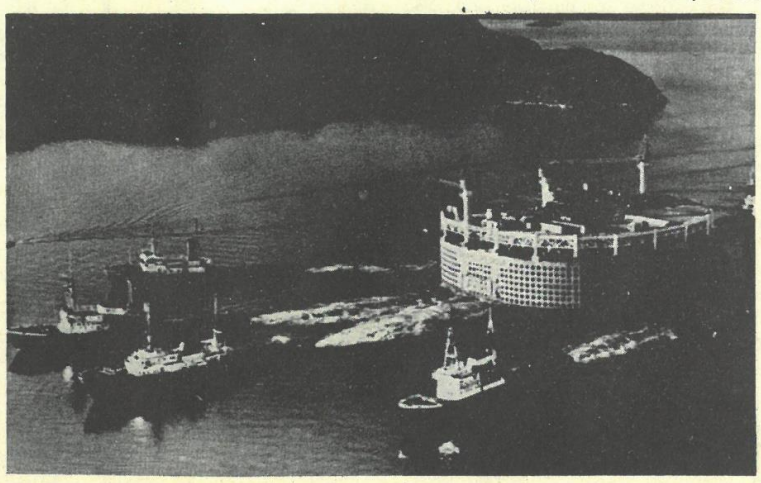

26 "Blow-outs" depuis 1964... (installation de la plateforme d'Ekofisk)

Les trusts du pétrole aiment la mer

Le "blow-out" d'Ekofisk est le plus important qui se soit produit en mer. Selon le rapport de l'Université d'Oklahoma, un gros blow-out se produit une fois par année pour 3 000 puits en exploitation (p. 118). Il y en a déjà 1 000 dans la mer du Nord. **Il faut donc attendre un blow-out tous les 3 ans !**

Et ceci dans une mer déjà gravement polluée, une des plus polluées après la Baltique et la Méditerranée. Les bateaux y déversent de 50 000 à 100 000 tonnes de pétrole par an, le Rhin 50 000 tonnes plus diverses autres choses dont 2 000 tonnes de plomb et 1 000 tonnes d'arsenic. Sur toutes les plages de la RFA il y a une pollution au pétrole moyenne 50 o/o des jours et grave 34 o/o des jours[6]. **En 1976 les pêcheurs norvégiens avaient bloqué le port de Stavanger devenu la capitale du pétrole norvégien afin de protester contre la pollution de la mer du Nord par l'industrie pétrolière**[7].

Dans de nombreux pays, les forages pétroliers en mer sont une des cibles principales des écologistes. Sont-ils nécessaires au développement de la production de pétrole dans le monde ? **Les gisements terrestres ne peuvent-ils suffire ?** Une réponse solide à cette question exigerait de longues recherches. **Des indices indiquent néanmoins que seules des considérations de profit poussent les trusts à privilégier le pétrole sous-marin :**

"Plus curieuses encore sont les estimations différentes des réserves continentales et sous-marines faites par le service géologique US (USGS) et la Mobile Oil. Pour ce qui est des réserves terrestres l'estimation de l'USGS est de 19,3-38,5 milliards de tonnes de pétrole. L'estimation de la Mobil est bien plus basse : 4,8 milliards de tonnes soit 13-25 o/o de l'estimation de l'USGS. Par contre les estimations des réserves sous-marines concordent bien mieux; l'estimation de la compagnie pétrolière (7,7 milliards de tonnes) correspond à 42-84 o/o de celle du gouvernement (9,1-18,5 milliards de tonnes). Ce n'est probablement pas une coïncidence; les différences entre les deux séries d'estimations reflètent l'intérêt des compagnies pétrolières à exploiter plutôt les gisements sous-marins que les gisements terrestres." (Barry Commoner, The poverty of power, New York, 1976, p. 49[8]).

Pour bien comprendre cette importante citation, il faut savoir que les trusts pétroliers sous-estiment toujours les réserves pour pousser à la hausse des prix, obtenir subsides et facilités de l'état et voiler sous la lutte contre une pénurie des choix dictés en fait par la seule recherche du profit maximum.

22. 5. 1977, R. L.

(1) Le Monde, 5 et 27 avril 1977.
(2) "Bolw-Out Preventer", cf. plus haut.
(3) Energy under the Ocean, rapport d'un groupe d'étude de l'Université d'Oklahoma, Folkestone, 1973, p. 120).
(4) Der Spiegel, 2. 5. 1977.
(5) 24 Heures, 28. 4. 1977.
(6) The North Sea Environment, Jan/Feb 1974.
(7) National Geographic, avril 1977, p. 544.
(8) Ce dernier livre de Commoner est une remarquable analyse et critique de l'industrie capitaliste de l'énergie. Pour comparaison, la consommation annuelle des USA est de 900 milliards de tonnes de pétrole.

SOWETO : La lutte continue

* Projeté au premier plan de l'actualité internationale en juin dernier à la suite d'affrontements violents avec les forces de répression sud-africaines, le mouvement étudiant de Soweto poursuit, malgré la violence quotidienne du régime raciste, sa lutte de libération. Ces dernières semaines à nouveau la jeunesse de Soweto aura montré sa résolution et sa capacité de se lier à la lutte de libération de la population noire dans son ensemble. En Suisse, constatation sans surprise : ces mêmes journaux qui, il y a une année, titraient en première page sur l'explosion de la révolte étudiante de Soweto, aujourd'hui se taisent ou relèguent ces informations à la part congrue des "notes" internationales : silence sur les prisonniers politiques morts en détention; 5 lignes sur les récentes manifestations contre la hausse des loyers. Une autre façon d'enterrer les morts de Soweto... et les vivants.

* Le 6 mars, à la suite des funérailles de Samuel Malinga, arrêté en janvier 77 et mort en détention, plusieurs centaines d'étudiants manifestent dans la ville pour dénoncer les morts récentes de plusieurs prisonniers politiques en détention. Une vingtaine de prisonniers, tous noirs, sont morts dans les prisons sud-africaines depuis juin dernier. Selon les autorités, six prisonniers se seraient pendus, six seraient morts de "mort naturelle", et trois auraient succombé à des chutes... d'escalier. Silence sur les autres. Le Ministre de la Justice, James T. Kruger, ira même jusqu'à déclarer : *"Il est raisonnable de penser que la plupart des suicides est le fait d'un noyau de marxistes pour qui la vie a moins de valeur que la parole"*. Simultanément le gouvernement refusait d'autoriser une enquête au sujet de ces décès, alors que celle-ci était demandée par l'Institut sud-africain des relations raciales, le parti progressiste et le "Rand Daily Mail" de Johannesburg.

* Le mercredi 27 avril, aux cris de "Baissez les loyers", "Libérez les prisonniers", "Halte à l'éducation bantoue", près de 10 000 étudiants et lycéens de Soweto occupent à nouveau la rue. Le motif premier de ces manifestations était de protester contre la hausse des loyers décidée par le Département des affaires bantoues chargé de la gestion des cités noires. Contraints de louer leurs logements à l'Etat — unique propriétaire — les habitants de Soweto auraient dû supporter des hausses de loyers de 40 à 80 o/o, s'ajoutant aux importantes augmentations de prix de ces dernières semaines, à l'accroissement du chômage non-indemnisé, etc. Une nouvelle fois, les forces de police ont violemment contré ces manifestations à l'origine pacifiques : brigades anti-émeutes, fusils à chevrotine, lance-grenades et armes automatiques ont servi à quadriller la cité, à empêcher tout regroupement. La mobilisation immédiate de Soweto aura toutefois permis une première victoire : le 29 avril, à la veille de l'introduction des hausses, le gouvernement décidait de différer ces mesures pour raison d' "étude". Ce qui n'empêchait pas le chef de la police de Soweto, le général brigadier Jan Visser, de déclarer que les futures manifestations étudiantes seraient traitées avec moins de "retenue" par la police. *"Je peux vous donner l'assurance que nous n'agirons plus de la même manière"*, ajouta-t-il.

* Pendant ce temps, l'impérialisme suisse en Afrique du Sud se porte bien : chacun aura pu lire dans son quotidien que le canon de 35 mm Oerlikon-Bührle avait occupé une place de choix à la récente foire du Rand. Parce que construit par Bührle mais sous licence italienne, cette "belle pièce" aura sans doute fait frémir d'admiration les plus chauds partisans de la défense inconditionnelle du régime raciste. Mais au fait, comment ont voté les élus socialistes en 1972 lorsque Jean Ziegler proposait d'étendre le régime d'autorisation de vente d'armes à celles qui se trouvaient être de "conception" suisse mais fabriquées à l'étranger ?

Les premiers signataires de l'appel de solidarité

L'appel des étudiants de Soweto invitant toutes les forces progressistes à marquer le premier anniversaire des soulèvements de juin 1976 par des manifestations de solidarité (cf. la brèche no 157) a déjà reçu un soutien significatif. Signalons à ce jour les personnalités et organisations suivantes :

A. Niderer, professeur à l'Université de Zurich — Thomas Koerfer, cinéaste, ZH — A. Muschg, écrivain, ZH — Beat Bürcher, président du PS, Zürich 7 — V. Tomasone, président section VPOD Fribourg — J-P Barbey, curé à St-Pierre, Fribourg — B. Cognoz, Fribourg — A. Bourquard, Fribourg — C. et P. Herold, Céligny — Gabrielle Nanchen, conseillère nationale, Valais — P. Gassmann, conseiller national, président du PS jurassien - A. Villard, conseiller national — O. Arnold, municipal, Bienne — B. Bourkhardt, président POP jurassien — P. Guéniat, secrétaire POP jurassien — Th. Huguenin, secrétaire Jeunesse Communiste Suisse — Th. Krummenacher, pasteur, Bienne — Jean Steiger, député, La Chaux-de-Fonds — J-Cl Vauthier, député, Orbe — A-C Ménetrey, députée, St-Sulpice — Jean Matter, écrivain, Lausanne — P. Thompson, professeur à l'Univeristé de Neuchâtel — A. Gendre, professeur à l'Université de Neuchâtel — Ph. Müller, professeur, député, Neuchâtel — Prof. Dr. P. Centlivres, NE — Prof. Dr. W. Marschall, BE — Dr. R. Moser, BE — F. Masnata, professeur à l'Université de Lausanne, Vevey — Cl. Masnata, professeur, Vevey — Nils de Dardel, avocat, Genève — O. Pavillon, journaliste, Lausanne — P. Hirsch, bibliothécaire de la ville, La Chaux-de-Fonds — Anne Kummer, éducatrice, La Chaux-de-Fonds — A. Nicolet, peintre, La Chaux-de-Fonds —A. Froidevaux, Bâle —A. Forel, cons. nat.,Nyon —G. Baechtold, cons. nat., Lausanne —P. Aguet, secr. PSV, Vevey.

Mouvement anti-apartheid de Suisse (MAAS) — Campagne anti-Outspan — Magasins du Monde — Déclaration de Berne, Nyon — section FOBB Lausanne — Parti socialiste romand, Bienne — Parti socialiste zurichois : sections 12, 7 et 8 — Combat socialiste, Delémont — POP jurassien — Ligue Marxiste Révolutionnaire — Solidaritätkomitee für Afrika, Asien und Lateinamerika (SKAAL), Suisse — MLF, Bienne — Comité de soldats, Bâle — Manifeste Démocratique, Bâle — Aktion Frauenzentrum, Bâle — Jeunesse socialiste, Bâle — Marxistische Studentenverband, Bâle — Sozialistische Hochschulgruppe, Bâle — Sache der Frau, Bâle — Afrika-komitee, Bâle — Lutte prolétaire, Bienne — Revolutionnäre Gruppe, Bâle — Basler Frauenvereinigung für Frieden und Forschritt.

Cette liste, une fois complétée, sera communiquée largement à la presse dès le mardi 31 mai.

La difficulté de faire venir en Suisse un étudiant de Soweto à l'origine de cet appel gène considérablement la préparation de meetings de solidarité. Signalons toutefois qu'un tel meeting — soutenu par plus de dix organisations de la place — s'est tenu à Bâle le lundi 23 mai. Pour l'heure d'autres meetings unitaires s'organisent en Suisse romande (avec projection de films : "Dernière tombe à Dimbaza" ou "Soweto") :

MEETINGS AFRIQUE DU SUD

à Bienne le mercredi 15 juin
à Fribourg le mercredi 15 juin
à La Chaux-de-Fonds le jeudi 16 juin
à Porrentruy le jeudi 16 juin
à Neuchâtel le vendredi 17 juin

Lecteurs de la brèche de ces villes, soyez donc attentifs à ces initiatives !

Interview d'un marxiste révolutionnaire sud-africain

Le racisme et l'exploitation sont indissolublement liés

Nous entamons ci-dessous la publication d'une interview donnée par un marxiste-révolutionnaire sud-africain au correspondant d'Intercontinental Press en avril dernier à Lusaka. Dans cette première partie, ce camarade, actif dans le mouvement de libération noir en Afrique du Sud depuis le début des années 50, donne son point de vue sur la signification des luttes récentes pour les droits démocratiques dans le cadre de la société sud-africaine. Dans la suite de cette interview, que nous publierons dans nos prochains numéros, ce camarade s'exprimera sur la question des bantoustans, des diverses composantes politiques du mouvement de libération, du rôle de l'Union soviétique. et des tâches de la solidarité internationale.

Aux avant-postes de la défense ultra-réactionnaire de l'apartheid : l'armée rhodésienne

Interview d'un marxiste-révolutionnaire sud-africain.

Q : *Quelle est pour toi la signification du nouvel essor de la lutte de libération des masses sud-africaines ?*

R : La lutte de libération a actuellement atteint un très haut degré en Afrique du Sud. Si vous examinez la situation dans sa globalité, et que vous la comparez par exemple à ce qu'elle était il y a une vingtaine d'années, il apparaît qu'il y a eu un développement gigantesque de nouvelles formations sociales dans le pays. Pour l'essentiel c'est la transformation massive de la population noire des campagnes en classe ouvrière. Ceci a changé la nature de la lutte de libération.

Celui qui hier était opprimé uniquement en tant qu'individu, à qui on refusait les droits élémentaires que vous trouvez dans une société démocratique bourgeoise, s'est trouvé précipité dans une société industrielle moderne dans laquelle toute son existence, ses besoins, ses perspectives dépendent essentiellement d'un système capitaliste. Cette situation a certainement conduit à un changement qualitatif dans l'orientation de la population noire.

Soudainement la population noire dans les zones urbaines s'est manifestée par un certain nombre de grèves[1]. Mais ceci n'est qu'un aspect de la nouvelle situation sociale. Etant donné la division raciale qui existe dans le pays et le lien entre appartenance raciale et exploitation économique, une génération entière — les étudiants et lycéens — s'est trouvée projetée dans une lutte unitaire et commune par le simple fait que cette génération jeune provient d'une classe ouvrière urbanisée et relativement stabilisée.

Q : *Quelle est l'importance de la lutte pour les droits démocratiques ?*

R : Premièrement je pense qu'il est nécessaire à toute personne voulant avoir une appréciation complète de la situation en Afrique du Sud de bien comprendre que ce qui apparaît comme formant deux questions n'en sont en réalité qu'une seule. Ces deux questions, c'est d'abord le fait que la population noire est opprimée en tant que race et ensuite qu'elle est exploitée en tant que classe ouvrière. Vous avez en Afrique du Sud une inter-connection étroite et dynamique entre les barrières raciales et l'exploitation économique.

Pour les marxistes-révolutionnaires cela signifie certainement que l'une de ces questions ne peut être résolue sans résoudre l'autre. Ainsi ce qui pourrait apparaître comme étant exclusivement la revendication de droits démocratiques est en fait l'expression des liens existant à l'intérieur d'une société capitaliste basée sur la division raciale.

Si quelqu'un ne s'occupe que de droits démocratiques, il revendiquera le droit pour le peuple de participer au pouvoir politique, c'est-à-dire le droit élémentaire de pouvoir voter et d'être élu aux corps constitutionnels du pays, donc la pleine représentation de la population noire dans le Parlement sud-africain.

Et, découlant de ceci, toutes les mesures discriminatoires dont souffre exclusivement la population noire doivent disparaître. Car la population noire, en plus du droit de vote, du droit de citoyenneté, doit bénéficier d'un système d'éducation démocratique, ce qui n'est pas le cas actuellement; de même les lois discriminatoires que vous trouvez dans l'industrie en ce qui concerne l'accession aux postes de travail qualifiés doivent disparaître. Toute la structure légale de l'état sud-africain devra être renversée et détruite pour que la population noire jouisse de véritables droits démocratiques. Je ne donne ici que quelques exemples.

La question de la liberté de mouvement, de déplacement. Actuellement la population noire est totalement limitée dans sa liberté de mouvement. Toutes sortes de contraintes, tellesque le système du "pass"[2], ont été mises en place pour contrôler les déplacements de la population noire. Et ceci a été fait pour résoudre un problème économique — le contrôle du marché de la force de travail — et non pour le seul plaisir de la minorité blanche.

Un autre droit démocratique est celui de la liberté d'expression et d'association. Actuellement les noirs ne disposent pas de ces droits élémentaires. Vous pouvez être arrêté selon le bon vouloir de la poli-

ce sud-africaine si vous organisez n'importe quelle assemblée. Vous ne pouvez pas organiser une réunion ou faire état de votre opinion ou de vos idées sur la société sud-africaine. C'est l'une des discriminations fondamentales entre noirs et blancs. Dans l'industrie cela signifie que les syndicats noirs sont, premièrement, non-reconnus en tant que syndicats et, secondement, n'ont pas le droit de négocier des contrats collectifs de travail. Ils ne peuvent non plus organiser de grève.

Mais cela ne signifie pas que les travailleurs noirs en Afrique du Sud ne font pas grève — malgré ces restrictions légales. Et cela ne signifie pas non plus que les noirs en Afrique du Sud ne s'organisent pas en syndicats. Il y a un certain nombre de syndicats noirs qui ne sont pas reconnus par le gouvernement. Le fait que toute grève soit interdite n'a pas empêché le mouvement gréviste des travailleurs noirs. Au contraire : ces grèves ont été si constantes ces dernières années que les dirigeants de certains "états-majors" de l'économie — ceux de l'Anglo-American Corporation par exemple — ont de fait demandé au gouvernement la reconnaissance de ces syndicats ainsi que la reconnaissance du droit de grève.

Q : *Pourquoi cela ?*

R : Je pense que la raison est à rechercher simplement dans le fait qu'une fraction avancée de la classe dirigeante (3), qui a une place de choix dans l'économie sud-africaine, s'est rendu compte du danger de la situation; elle travaille actuellement sur un certain nombre de projets visant à freiner, à canaliser la combativité des travailleurs.

à suivre

Notes de la rédaction :

(1) Dans un livre récemment paru aux éditions Syros — "Luttes ouvrières et libération en Afrique du Sud" — Brigitte Lachartre du Collectif de recherche et d'information sur l'Afrique australe (France) recense les émeutes et grèves survenues dans le seul secteur minier en Afrique du Sud de septembre 73 à mai 75 : plus d'une vingtaine de conflits, pour l'essentiel sous forme de grèves, dues aux conditions de salaire ou à la demande de travailleurs du Malawi et du Mozambique d'être rapatriés. Plus de 120 morts "officiels" parmi les grévistes ou manifestants. En dehors du secteur minier les grèves les plus significatives se sont produites dans le secteur de la construction (à Durban, dans le textile, et dans les services publics (Durban encore), et ceci pour la seule année 73.

(2) Système du "pass" : la loi délimite très étroitement les droits de résidence et de déplacement de la population noire. Ne peuvent rester dans une ville que les Africains qui y sont nés et y ont toujours vécu, qui ont travaillé chez le même employeur pendant 10 ans au moins, ou 15 ans chez différents employeurs. Les personnes en quête de travail ne peuvent séjourner dans une ville plus de 72 heures. De plus la loi prévoit que tout Africain doit porter sur lui un "livret d'identité" contenant : photo, identité raciale, numéro d'enregistrement, détails sur l'appartenance tribale, autorisation officielle de séjour dans une ville, le dernier récépissé fiscal, permis de travail, etc... Ces mesures ont été renforcées en 1964 par l'introduction du système du travail migrant. On comprend que l'admiration d'un Schwarzenbach pour le régime sud-africain ne se limite pas à de simples considérations idéologiques.

(3) Cette fraction avancée de la bourgeoisie sud-africaine s'exprime en particulier par la voie des partis dits d'opposition au parti nationaliste de Vorster : le Parti uni qui préconise la résolution du problème racial par la création d'une "fédération des races", mais où la race blanche maintiendrait un contrôle absolu sur le pouvoir politique, programme au demeurant fort peu différent de celui du Parti nationaliste; et surtout le Parti progressiste, scission du Parti uni, qui préconise l'égalité raciale, le respect des droits de l'homme... tout en conservant le contrôle par les capitaux "blancs" de l'économie sud-africaine.

EN DEBAT

«EMPECHONS LA NORMALISATION DU CAC»

"En tant que femmes"... "Jeune cinéma allemand"... "Chine"... "Visconti"... "Quelle vieillesse ?"... etc...(1) Autant de titres à l'affiche du Centre d'Animation Cinématographique dont vous avez pu lire l'annonce dans La Brèche. En l'espace de deux ans, le CAC s'est construit une réputation qui dépasse Genève grâce à une équipe d'animation dont l'esprit s'oppose radicalement à celui de la diffusion commerciale. Aujourd'hui, ces acquis sont menacés. Cela touche plusieurs milliers de personnes. De plus, cela ouvre un débat indispensable sur les rapports entre le cinéma et la politique sur lequel nous reviendrons.

BENEFICES D'UNE ANIMATION

Dans un tract distribué le 1er mai, les trois animatrices définissaient leur conception de l'animation cinématographique : *"Comme vous avez pu le constater, nous vous avons proposé, au cours de ces deux années, un grand nombre de programmes, très diversifiés (hommage à certains réalisateurs, choix de films autour de thèmes, promotions de films, etc...). Nous considérons que notre rôle est de contribuer à favoriser une réflexion sur les réalités actuelles, de permettre que soient vus des films qui, bien que de qualités, ne bénéficient pas du circuit commercial et de rendre possibles des échanges entre nos invités (journalistes, réalisateurs, personnes directement concernées par les problèmes soulevés au cours des manifestations, etc.) et le public, aussi bien qu'entre spectateurs"*. Ce choix répondait à un large besoin et le succès de fréquentation du cinéma en témoigne. Il permit même d'obtenir pour l'année 1976 un bénéfice de 30 000 francs, alors que le "directeur" précédent, Claude Richardet avait claqué la porte du centre en octobre 1975 avec un déficit de 120 000 francs. La programmation a pu se réaliser grâce à un travail ouvert sur l'extérieur, instituant une collaboration plus ou moins heureuse entre les animatrices du CAC et des groupes comme le MLF, des associations de quartier, ou de promotion de films (Action 16), etc.

MISE AU PAS DU COMITE

Cette orientation s'est heurtée dès l'année dernière, à l'opposition du comité du CAC qui assume la direction du centre et dans lequel les animatrices ne sont pas représentées. Il décida une **restructuration du CAC dont l'objectif premier consiste en le rétablissement de la division des tâches et la hiérarchisation des fonctions.** Ainsi, la nomination d'un administrateur (2) et surtout d'un directeur artistique (3) qui se substitueraient à l'équipe actuelle. La mise en place de ces nouvelles structures s'est faite "à l'américaine" : les deux animatrices ont reçu une lettre dans laquelle elles apprenaient qu'elles seraient réengagées trois mois à l'essai comme secrétaires des deux messieurs mentionnés ci-dessus avec, en prime, un déclassement salarial de 500 fr.(4). Autant dire qu'avec la tentative de gestion ouverte (encore imparfaite), c'est toute la politique d'animation du CAC depuis 2 ans qui risque de tomber !

LA POSITION D'ALAIN TANNER

Alain Tanner, cinéaste, membre du comité, a justifié, du point de vue de sa propre conception du cinéma la reprise en main du comité : *"Ce collectif d'animation, à deux personnes, cela fait sourire. Dans ce CAC-là, le cinéma serait entre parenthèses, uniquement au service des buts sociaux et politiques. C'est facile de tout amener sur le terrain politique lorsqu'on ne peut pas parler de cinéma parce que l'on est incompétent. J'ai assisté à beaucoup de débats au CAC ces derniers temps, cela n'a aucune espèce d'intérêt. Je ne pense pas que ce soit le but du CAC. De plus, la co-gestion n'existe pas, le collectif est une mystification. Nous* (le comité, réd.) *sommes devenus les vilains patrons... Le cinéma c'est le rapport qu'il y a entre les gens et les images. Si les images nous renvoient la réalité politique et sociale, c'est normal. Mais que la politique passe avant, c'est de la consommation de gauche, de l'autosatisfaction, de la débilité. En fait, le comité porte une part de responsabilité dans l'affaire : il aurait dû se comporter en patron et stopper à temps les dégâts financiers; mais il a trop laissé faire..."*(5) Nous revenons plus loin sur le sens de la critique du cinéaste. Cette position tranchée qui avalise la restructuration ne peut que réjouir les représentants des autorités dans le comité...(6) peut-être moins intéressés que Tanner à une autre réflexion politique sur le cinéma. Signalons, par contre, que Michel Soutter, autre cinéaste, a démissionné du comité, en désaccord avec les méthodes de ce dernier.

LE CAC EN CHIFFRES

Budget : 700 000 francs
dont environ 100 000 pour le loyer d'une salle vétuste que le propriétaire avocat zurichois, M. Georges Philippe se refuse à rénover, et un matériel de projection vieux, comme le mobilier qui appartiennent eux à M. Wachtl, propriétaire des cinémas Plaza et Broadway.

Subventions :
canton : 250 000 francs
ville : 60 000 francs
par comparaison la Fondation du Grand Théâtre touche 6 016 500 et le Théâtre de Carouge 628 000.

Prix des places : 6.- fr.
(carte de fidélité pour les membres).

Fréquentation : 75 000 entrées en 1976.

DES USAGERS SE MOBILISENT

Une centaine d'usagers, parmi lesquels certains collaborateurs occasionnels du CAC (mais pas tous, par exemple on note l'absence des femmes du MLF qui ont pourtant assuré deux programmations) ont décidé, en assemblée, de se mobiliser pour "préserver l'espace du CAC" et empêcher l'application des "mesures arbitraires" contre les animatrices. Cette assemblée a décidé d'être convoquée pour élire un nouveau comité. Jusqu'ici le comité choisissait seul les personnes susceptibles de faire partie de l'assemblée générale, qui, elle, était seule compétente pour élire... ce même comité ! Les usagers fidèles doivent pouvoir participer, au niveau des orientations générales du moins, à l'animation et à la programmation.

MAIS...

Nous devons, d'un autre côté, **souligner certaines faiblesses dans l'animation actuelle du centre.** Nous le répétons, l'attitude d'Alain Tanner en ce qui concerne sa caution publique à la hiérarchisation du CAC et le déclassement des animatrices est insoutenable. Toutefois, nous partageons ses inquiétudes à l'égard de l'orientation actuelle. Bien que nous soyons étonnés qu'il ne souligne nulle part certains acquis positifs dans la programmation, Alain Tanner met, incontestablement le doigt sur un problème réel : la signification politique du cinéma ne se réduit pas à son contenu ou au débat qui suit la projection d'un film. Comme il le dit si bien, le cinéma, c'est d'abord **le rapport entre des images et les gens.** Toute approche du cinéma, du matrices. Une assemblée publique est prévue. L'existence de ce mouvement pose la question : quel soutien au CAC ?

SOUTIEN...

Nous apportons notre soutien militant aux animatrices du CAC dans la lutte contre le déclassement professionnel dont elles sont les victimes et qui met fin à leur volonté d'ouverture à d'autres rapports dans la gestion et l'animation. Nous regrettons qu'un cinéaste comme Alain Tanner apporte sa caution aux méthodes expéditives du comité. D'autant que ce dernier n'est absolument plus représentatif des usagers réguliers du CAC et qu'il devrait immédiatement démissionner. Une nouvelle assemblée générale (organe décisionnaire de l'association du CAC) ouverte à tous les membres fidèles du centre devrait

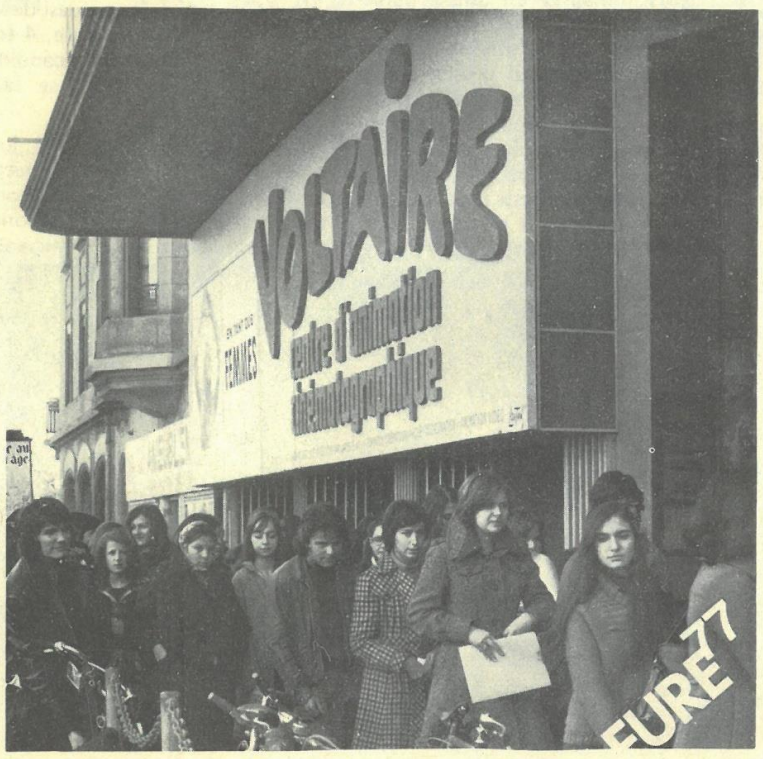

point de vue du réalisateur comme de celui du spectateur, se doit de prendre en compte cette donnée de base. Il faut le reconnaître, cela n'a pas été fait au CAC au niveau de l'animation. Les animatrices se sont trop souvent déchargées sur les groupes (femmes, quartiers, Amnesty International, etc.) pour encadrer les projections; si bien que le "cinéma" passait sous la table. Mais les animatrices ne portent pas seules la responsabilité de cette carence et il n'a jamais été dans leur vue, du moins jusqu'ici, d'instrumentaliser les films au profit de débats politiques, comme certains veulent le faire croire. Elles ont été confrontées à une **réalité objective** qu'elles n'ont pas su parfaitement maîtriser : à savoir, **l'écran qui sépare production et consommation cinématographique, créateurs et spectateurs dans un monde dominé par la division du travail.** Il ne suffit pas de projeter des films hors des circuits commerciaux et de les mettre en rapport avec une réalité sociale pour briser cette barrière. C'est pourquoi nous pensons que les critiques violentes d'Alain Tanner dans ce domaine ne peuvent être ramenées, comme certains inconditionnels des animatrices le font, à la volonté de faire du CAC "un laboratoire d'analyse du rapport spectateur-image". Dans le conflit en cours, tous ceux qui luttent pour le maintien des acquis du CAC doivent prendre en charge cet aspect de **l'éducation cinématographique.** Nous nous distançons de ceux qui au nom d'un "cinéma populaire" — et aujourd'hui qu'est-il sinon celui de Louis de Funes et autres — réduisent le cinéma à un contenu sociologique, prétendument "populaire". Aborder les "problèmes du peuple" n'est pas forcément "populaire"... "Terre en transes" de Glauber Rocha, anti-impérialiste brésilien, en témoigne, pour ne citer qu'un exemple dans la programmation récente du CAC.

A notre avis, une réflexion de ce genre n'est pas contradictoire — et en ce sens nous nous distinguons de A. Tanner — avec l'ouverture pratiquée par les animatrices du CAC. Au contraire. Elle pourrait enrichir l'expérience du CAC à condition qu'elle soit prise en charge par les animatrices, les usagers, et les cinéastes de façon à rendre dynamique, créatrice la confrontation entre réalisateurs et spectateurs.

C'est au nom des "économies" que le comité justifie la "restructuration". Les autorités se frottent les mains de voir les artistes s'entredéchirer à propos de "conceptions d'animation cinématographique", alors que ce qui est en jeu, c'est le volume insuffisant des subventions culturelles (rénovation de la salle, engagement d'autres animateurs, etc.). La lutte pour le maintien, le développement du CAC passe surtout par une augmentation substantielle des subventions culturelles.

Genève, le 23. 5. 1977
P. H. et C. L.

(1) Nous avions annoncé, par erreur, un entretien avec les animatrices du CAC. En fait, elles devaient nous faire parvenir un article sur leur conception de l'animation cinématographique. Faute de temps, elles n'ont pu l'écrire.
(2) M. Lometto, également membre du Parti socialiste.
(3) M. Noguera, portugais, de Paris, directeur du festival de Toulon.
(4) Depuis lors, l'essai et la diminution de salaire n'ont plus été mentionnés.
(5) Cité par le Courrier du 11 mai.
(6) Au nombre de de 4. Avec, entre autres, A. Knechtli, président du Conseil municipal, socialiste.

La Brèche p. 11

ESPAGNE :

Quelle «victoire» pour Suarez ?

FRENTE POR LA UNIDAD DE LOS TRABAJADORES

De nos envoyés spéciaux.

Barcelone, le 21 mai.- On connaît déjà le futur vainqueur des élections espagnoles : Adolfo Suarez. Somme toute, c'est lui aussi qui les a organisées. Il est moins certain, par contre, que le vainqueur puisse savourer longtemps sa victoire. Car le projet d'Etat fort de Suarez ne pourra se réaliser qu'avec une classe ouvrière domestiquée. Celle-ci s'est lancée précisément à la veille des élections dans une vague de grèves sans précédent. Et en Euzkadi, 700 000 "aventuristes" (d'après le PCE) ont participé à deux grèves générales, les plus massives depuis la guerre civile. Aucune raison donc pour accorder une trop grande signification au résultat de ces élections.

Si peu "libres", si peu "démocratiques", ces élections

Suarez, premier ministre espagnol, sait qu'il a toute la presse bourgeoise européenne derrière lui quand il s'attribue le mérite d'organiser les premières élections "libres et démocratiques" depuis 40 ans dans l'Etat espagnol. Mais sont-elles vraiment "libres" et "démocratiques", ces élections ?

Aux urnes sous les matraques

Il est vrai que depuis la prise du pouvoir par Franco, le 25 juin auront lieu les premières élections auxquelles le mouvement ouvrier pourra présenter ses propres candidats. Mais les premiers accrocs commencent là. Dans quelles conditions se déroulent ces élections ?

* Les partis sont loin d'être tous légalisés, en premier lieu les organisations d'extrême-gauche. Celles-ci sont obligées de présenter de prétendues "candidatures indépendantes".

* Des dizaines de prisonniers (la plupart Basques) croupissent encore en prison. Euzkadi est en état permanent de rébellion contre le refus du gouvernement d'accorder l'amnistie totale, et chaque mobilisation se traduit par de nouveaux assassinats politiques.

* Les droits et les libertés démocratiques élémentaires ne sont en aucune façon garantis. Chaque jour, des manifestations pacifiques sont dispersées à coups de matraques, de gaz lacrymogènes et de balles caoutchouc. Chaque jour des orateurs sont empêchés de prendre la parole, des manifestations interdites. Etc.

Peut-on encore parler d'élections libres ? A peine. Et ceci bien que les élections soient utilisées par le mouvement ouvrier pour tester son rapport de forces avec la bourgeoisie et pour déployer une activité d'une ampleur sans précédent.

L'absence de libertés, point par point

Les entraves placées par Suarez pour placer le mouvement ouvrier en état d'infériorité sautent aux yeux :

* La loi électorale, si compliquée qu'elle n'est accessible qu'à des juristes de formation refuse le droit de vote à environ 2 millions de jeunes, majoritairement orientés vers la gauche (au-dessous de 21 ans).

* La loi électorale exclut de fait de la participation aux élections 3 millions d'émigrés (2 millions en Amérique Latine, 1 million en Europe occidentale).

Le gouvernement suisse ajoute encore un obstacle à ceux érigés par Suarez pour décourager le vote des travailleurs émigrés (non-distribution des formulaires, des listes, etc.) par correspondance : il leur interdit purement et simplement le vote par la poste ! Le même Conseil fédéral qui justifie le refus d'accorder le droit de vote aux travailleurs immigrés en Suisse parce qu'ils auraient déjà un tel droit dans leur pays d'origine, les empêche aujourd'hui d'user de ce "droit" ! La bourgeoisie suisse apporte sa contribution à la campagne électorale des partis bourgeois espagnols post-franquistes, car il est manifeste que ceux-ci ne recueilleraient qu'un nombre dérisoire de suffrages parmi les travailleurs émigrés (80 000 en Suisse).

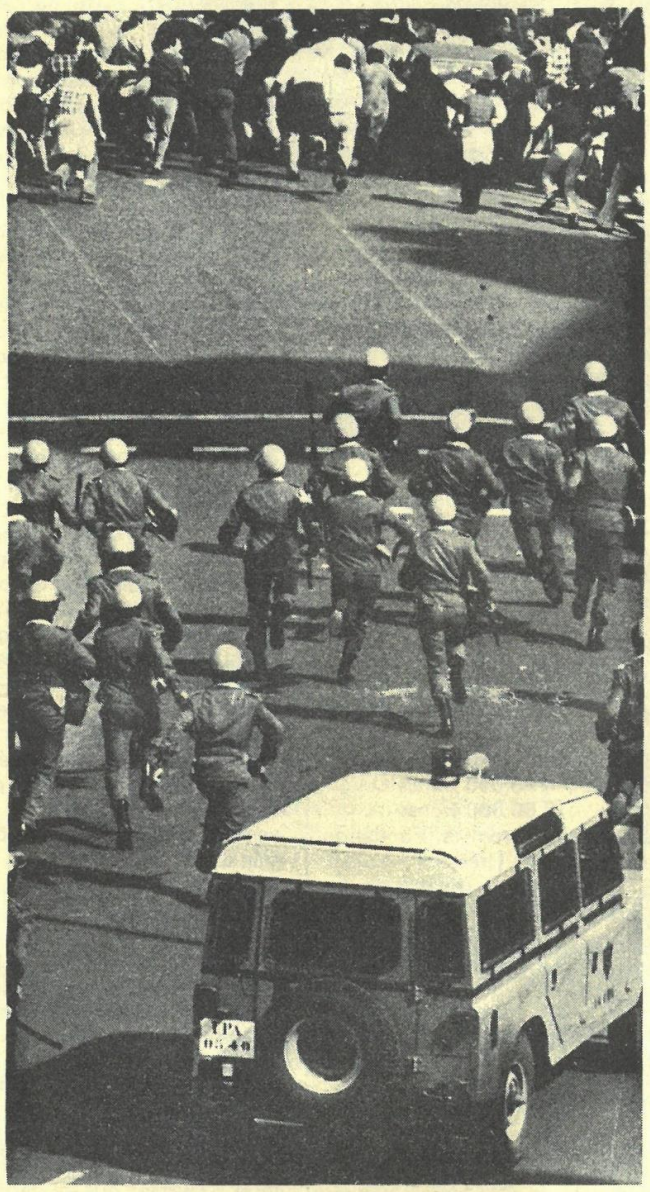

Des élections "libres et démocratiques" ?

* La loi électorale donne des avantages grossiers aux régions rurales dominées par la droite. Un député de la province quasi-désertique de Soria a besoin de **4 fois moins de suffrages** qu'un candidat ouvrier à Madrid pour se faire élire.

* Le Parlement élu le 25 juin n'aura en principe aucune tâche constituante. Il aura beaucoup plus la fonction d'assurer la continuité sans rupture avec l'ancienne législation franquiste, avec tous ses règlements et institutions répressifs. L' "Alliance Populaire" (Alianza Popular) de Fraga Iribarne (ancien ministre franquiste de l'Intérieur) n'y va d'ailleurs pas par quatre chemin : elle annonce tout simplement qu'elle fera appel à l'armée si le Parlement se mêle de modifier la Constitution; l'armée avait prêté serment à la Constitution de Franco – elle était chargée par lui de la défendre !

Les méthodes de Fraga

Pour décrire les étranges méthodes électorales des cliques rurales et provinciales, où les vieux caciques franquistes règnent en maîtres, laissons parler le quotidien zurichois "Tages-Anzeiger". Il s'agit de la ville et de la province de Léon :

"Le PCE se heurte à deux murs. Alors que le Parti avait déjà loué le pavillon des sports municipal pour un meeting, on y a organisé un match de handball – au même moment. La réunion politique a dû être annulée. (...) *Avec les journaux, les Communistes n'ont pas plus de succès. La presse provinciale compte deux titres. L'un d'eux, le "Diario de Leon" appartient aux catholiques conservateurs de l'Opus Dei. Il n'accepte aucune annonce publicitaire du Parti Communiste."*

L'Alliance Populaire a en main les positions-clés. C'est elle qui contrôle les canaux de propagande et a nommé tous les maires des villages. Elle dispose de moyens financiers considérables : la plus grande partie des annonces publicitaires dans les journaux sont les siennes. Elle contrôle aussi – bien avant que la campagne électorale ait réellement commencé – les panneaux publicitaires. Il suffit de faire une tournée dans les rues de Barcelone – une ville où l'Alliance Populaire centralisatrice n'a quasiment aucun poids – pour comprendre ce que cela signifie.

L'argent pour la campagne afflue de sources non identifiables. Ainsi, des représentants des divers syndicats du secteur bancaire ont découvert une gigantesque manipulation des banques dans la province de Séville : plus de 100 millions de fr. s. ont été confiés à des "projets" liés à l'Alliance Populaire et récupérés par elle !

Photocopies et notaires

Autre son de cloche du côté de la gauche révolutionnaire : non seulement elle n'a quasiment aucunes réserves financières, mais en plus elle est soumise à une foule de tracasseries administratives. Pour pouvoir présenter des listes "indépendantes" (des organisations non légalisées), chaque groupes a dû présenter un certain nombre de signatures. A Barcelone par exemple, il en fallait 3 000. Les formulaires officiels sont arrivés si tard, qu'il ne restait plus que 4 jours jusqu'au dépôt des listes. Celui qui était prêt à déposer sa signature pour la présentation d'une liste d'organisation révolutionnaire devait l'accompagner d'une photocopie de pièce d'identité. Il n'était donc possible de récolter des signatures que là où se trouvait un appareil à photocopier (entreprises, certaines stations de métro). Malgré ces obstacles, le FUT (Front pour l'Unité des Travailleurs, front électoral auquel participe la LCR, section sympathisante de la IV^{ème} Internationale) a réussi en l'espace de 4 jours à récolter 7 000 signatures valables. Sommet de l'absurde : la police essayait constamment d'empêcher les récoltes de signatures sur la voie publique, sous le prétexte que ce regroupement n'était pas légal, puisqu'il n'avait pas encore déposé ses signatures...

Autre exemple : Vitoria. Dans cette ville d'Euzkadi, chaque personne disposée à signer pour le dépôt des listes devait se présenter à un notaire, pour qu'il valide la signature !

Est-il étonnant, dans ces conditions, que le FUT ne présente des listes de candidats que dans 19 provinces, sur les 35 initialement prévues (il y en a 50 en Espagne) ?

Telle est la face ignorée à l'étranger de ces élections "libres" et "démocratiques". Le FUT annonce ainsi dans sa déclaration de principe :

"Dans ces conditions, les élections annoncées n'apportent aucune réponse aux aspirations du mouvement de masse et ne représentent aucune solution à l'actuelle crise politique, économique et sociale".

G. & J.

Prochains articles :
2) Heurts et malheurs de Suarez
3) Le tableau des partis dans l'Etat espagnol
4) Euzkadi – rien de tel depuis la guerre civile...

Pays-Basque : 15 000 personnes ont suivi le 17 mai à Gallarta le cercueil de Manuel Fuentes, abattu par la garde civile lors d'une manifestation pour l'amnistie.

La Brèche p. 12